

Haute Ecole Valaisanne Santé-Social

**Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme HES
d'assistante sociale**



**LES REPERCUSSIONS DU PROCESSUS D'ACCULTURATION DES
JEUNES REQUERANTS D'ASILE SUR LES FAMILLES**

Anne Gaillard

Septembre 2006

Les opinions émises dans cette recherche n'engagent que leur auteur

Remerciements

A la fin de ce travail, je tiens à remercier mes parents et mon ami qui m'ont soutenue tout au long de la rédaction.

Je remercie également les familles qui m'ont accueillie chez elles lors des entretiens et les collègues qui m'ont mise en contact avec celles-ci.

Je remercie également Mme Marcelle Gay pour ses conseils et l'aide qu'elle m'a apportés durant ma formation.

Mots-clé : requérants d'asile, acculturation, enculturation, stratégies identitaires

Résumé : Ce travail cherche à déterminer quelles sont les influences du processus d'acculturation des jeunes requérants d'asile sur les familles. A travers l'exploration de thème comme les stratégies identitaires, l'acculturation et l'enculturation et la rencontre avec de jeunes requérants d'asile qui ont acceptés de témoigner de leur vie quotidienne, nous vérifierons ce qui se passe au sein des familles, ceci dans le but de trouver des outils afin d'aider d'autres familles qui vivent des événements semblables.

Table des Matières

1. INTRODUCTION :	5
1.1 Présentation du contexte :	5
1.2 Hypothèses et sous-hypothèses.....	7
1.3 Méthodologie.....	8
2. CONSTRUCTION DE L'IDENTITE	10
2.1. Définition du concept « identité »	10
2.2 La construction de l'identité : un processus à long terme	11
2.3 Construction de l'identité à l'adolescence.....	13
3. IDENTITE ET CULTURE	15
3.1 La culture comme fondement de la personnalité	15
3.2 L'enculturation.....	16
3.3 Construction de l'identité pour les jeunes migrants	19
4. ACCULTURATION ET STRATEGIES IDENTITAIRES	21
4.1 L'acculturation.....	21
4.2 Les stratégies identitaires	25
5. ENQUETE SUR LE TERRAIN	29
5.1 Le questionnaire et l'échantillon.....	29
5.2 Résultats de l'enquête	30
<i>Mode de vie dans le giron familial</i>	30
<i>Mode de vie à l'extérieur du giron familial</i>	33
<i>Relations avec les parents</i>	35
5.3 Analyse des données :.....	38
<i>Les stratégies identitaires</i>	38
<i>Les processus d'acculturation</i>	42
<i>Les conflits entre parents et enfants</i>	44
<i>L'enculturation</i>	47
6. SYNTHESE	50
6.1 Résultats principaux	50

6.2 Perspectives et pistes d'action	52
<i>Le cadre de référence</i>	52
<i>La médiation culturelle</i>	52
<i>L'accompagnement dans l'intégration.....</i>	53
7. CONCLUSION	54
GLOSSAIRE	56
BIBLIOGRAPHIE	57
SITES INTERNET CONSULTÉS	58
ANNEXES :.....	59

1. Introduction :

1.1 *Présentation du contexte :*

Depuis 3 ans, je travaille dans un foyer de deuxième accueil pour requérants d'asile. Il s'agit d'une institution qui aide les requérants d'asile à s'intégrer dans notre système social.

Un requérant d'asile est une personne qui a été forcée de quitter son pays pour différentes raisons et qui s'adresse au gouvernement suisse pour demander asile. Les raisons qui peuvent l'obliger à partir sont diverses. Il s'agit parfois de persécutions dues à son appartenance ethnique ou politique ; d'autres fois, ces personnes fuient un pays en guerre. De même, certaines sont contraintes de quitter leur pays pour des raisons économiques, car ils n'arrivent pas à y subsister décemment.

Dans les premiers exemples, le départ est souvent précipité, non préparé, forcé. Ces personnes quittent rapidement, voire clandestinement leur univers familial, leurs parents, leurs amis sans possibilité de maintenir des contacts. Elles emportent le strict minimum et abandonnent leur vie, leur pays, leur culture.

Par contre, on peut imaginer qu'un départ motivé par des raisons économiques peut être préparé. Cependant, malgré tout, cela reste un déchirement lié à la perte des repères familiaux et à la séparation d'avec sa famille.

En outre, dans les deux cas, le trajet pour arriver jusqu'à notre pays est parsemé d'embûches, un véritable « parcours du combattant ». Il s'effectue la plupart du temps dans des conditions très précaires, souvent dangereuses. Régulièrement, les personnes qui les « aident » à migrer, les passeurs, les exploitent et les maltraitent. Cela peut accentuer encore le traumatisme de l'exil vécu par les migrants.

A leur arrivée en Suisse, les candidats-réfugiés sont d'abord accueillis dans un centre d'enregistrement à Chiasso, Vallorbe ou Kreuzlingen. Plus tard ils sont attribués à un canton, proportionnellement à la population de ce dernier.

Ils sont alors installés dans des foyers de premier accueil (en Valais : Ardon, Collombey, St-Gingolph ou Viège) où ils partagent les locaux avec d'autres requérants d'asile issus de pays différents.

Après quelques mois passés dans cette communauté culturellement hétéroclite, ils ont la possibilité de déménager dans des appartements gérés par les foyers de deuxième accueil.

Tout au long de leur parcours, ils sont confrontés aux modes de vie propres à la culture du pays d'accueil, ainsi qu'à celle des autres candidats.

Pour les aider à mieux comprendre le système social et culturel suisse, ils sont conviés à une présentation dans laquelle leur sont exposés le mode de vie de notre pays, ainsi que les droits et les devoirs relatifs à leur statut.

Ainsi, déboussolées, ayant perdu leurs repères familiaux, parfois même avec un passé traumatique selon ce qu'elles ont vécu dans leur pays, ces personnes sont confrontées à une nouvelle culture et doivent tenter de s'y adapter.

Des cours de français leur sont proposés, mais parfois leurs souvenirs les perturbent trop pour qu'elles puissent se consacrer à quelque apprentissage. Quand vous avez vécu la guerre, quand vous avez vu la mort en face, il est difficile de s'asseoir à une table et de se concentrer sur des règles de grammaire.

En outre, dans certaines cultures, les femmes sont responsables du foyer et par conséquent restent à leur domicile pour accomplir leur devoir d'épouse qui consiste à élever les enfants et à gérer la maison. Elles ont également la responsabilité, jusqu'à un certain point, de transmettre les valeurs culturelles et les modes de vie propres à leur culture d'origine. Cependant, une partie de l'éducation relève également du ressort des hommes qui doivent préparer leurs fils à prendre leur succession dans la gestion familiale.

Les hommes essaient de trouver du travail, ce qui n'est pas toujours facile car, selon la directive cantonale du 6 février 2003, les requérants d'asile doivent travailler avant tout dans l'agriculture, le bâtiment ou la restauration avant d'envisager de trouver un autre emploi. En outre, les postes de travail sont attribués prioritairement aux bénéficiaires d'un passeport suisse ou d'un permis d'établissement ou de séjour. De même, la plupart des patrons ne savent pas que les requérants d'asile ont le droit de travailler et ne connaissent pas les permis propres à leur statut.

Cette situation pose un problème dans le fonctionnement familial. En effet, du fait qu'il ne travaille pas, le père ne peut subvenir aux besoins de la famille et, par conséquent, perd en partie son rôle de chef de famille.

Par contre, comme les enfants sont scolarisés, ils s'intègrent très rapidement à la société d'accueil. De plus, vu qu'ils maîtrisent la langue et comprennent la culture et le fonctionnement du pays d'accueil, ils vont être appelés à servir d'interprètes pour leurs parents dans diverses situations (rendez-vous médicaux, contacts avec les professeurs, les institutions...). Il se produit alors un changement paradoxal au sein de la famille : l'enfant va être investi d'un pouvoir, d'une autorité supérieurs à celle du père puisqu'il est le spécialiste et l'interface avec la société d'accueil.

Cela semble être à l'origine de certains conflits au sein des familles. A cause de sa maîtrise de la culture d'accueil, le jeune va peu à peu échapper au contrôle et à la direction parentale. C'est ce phénomène que j'ai pu constater dans certaines familles et que je me propose d'analyser dans ce travail de recherche.

Ainsi, dans ma pratique professionnelle, j'aide et j'accompagne ces personnes dans leur installation et dans leur processus d'intégration. La réussite ou la modalité de ce processus varie selon les personnes, selon leur état d'esprit, leur motivation, selon leur parcours de vie... Les ethnologues nomment ce processus « acculturation »^{*1}. Au cours de leurs investigations, ils ont constaté que certains facteurs, comme l'âge, le statut social, le projet migratoire et d'autres éléments dont nous parlerons de manière plus approfondie, influaient sur cette évolution culturelle.

¹ L'astérisque * renvoie au glossaire à la fin du document.

1.2 Hypothèses et sous-hypothèses

Au cours de cette recherche, j'aimerais mieux comprendre comment se passe le phénomène d'acculturation, plus particulièrement chez les adolescents. En effet, comme ils sont scolarisés, l'intégration à la culture de notre pays se passe différemment de celle de leurs parents. En outre, au cours de leur développement, ils sont amenés à « jongler » entre deux cultures, celle de leurs parents et celle du monde extérieur. Par conséquent, je me demande également comment ils gèrent ces deux cultures, notamment à une étape de leur vie aussi particulière que celle de l'adolescence. Suite à ces constatations, je suis intéressée à approfondir cette problématique et ses conséquences.

Je fonde ma recherche sur l'hypothèse principale qui est la suivante:

Le processus d'acculturation chez les jeunes adolescents requérants d'asile a des répercussions sur la vie familiale.

De cette hypothèse principale découlent des sous-hypothèses.

Les stratégies développées par les jeunes les aident à vivre à la fois dans la culture d'origine et dans celle d'accueil.

L'acculturation des enfants a une influence sur celle des parents.

Certains conflits qui surgissent à l'adolescence entre parents et enfants sont accentués par le processus d'acculturation.

La transmission des valeurs culturelles par les parents renforce l'appartenance des jeunes à leur culture d'origine.

En effet, certaines communautés ont mis sur pied des cours de langues pour les enfants. Ceux-ci, en plus d'être scolarisés dans les institutions du pays d'accueil, suivent en général le mercredi après-midi des cours de langue et des présentations sur la culture de leur pays d'origine. Selon une étude récente parue dans *Interdialogos*, les cours de langue maternelle sont fondamentaux pour renforcer de manière générale les aptitudes cognitives des jeunes migrants. En outre, les différents auteurs² qui se sont penchés sur cette question estiment que la langue est un enjeu identitaire important et que l'utilisation du code linguistique sert à témoigner de l'appartenance à un groupe.

² DASENP, OGAY, T, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*, p. 60

1.3 Méthodologie

Afin de mieux cerner cette problématique, j'ai commencé par chercher des ouvrages qui traitent du phénomène de l'acculturation.

Ensuite, j'ai voulu comprendre comment se construit l'identité des adolescents en général, en tenant compte que, dans notre problématique, cette construction s'élabore en plus entre deux cultures, celle des parents et celle du pays d'accueil.

En lisant différents ouvrages sur le développement social des jeunes migrants, j'ai trouvé des ouvrages traitant des stratégies identitaires mises en place par ces jeunes migrants.

Cela m'a conduit à m'interroger sur les différents problèmes rencontrés par des professionnels exerçant dans des milieux interculturels et confrontés à ces jeunes qui grandissent entre deux cultures. D'un point de vue professionnel, je trouvais intéressant d'aborder également cette problématique, car il nous arrive parfois de servir d'intermédiaire entre les parents et les enfants, voire auprès d'autres professionnels.

De nombreux auteurs se sont intéressés à ces concepts, par conséquent une sélection s'est avérée nécessaire. J'ai donc privilégié les livres qui me paraissaient les plus judicieux pour mon sujet.

De même, mon expérience professionnelle comme assistante sociale auprès des requérants d'asile va me permettre de vérifier si mes hypothèses sont fondées en menant une enquête auprès de certaines familles choisies arbitrairement.

Pour ce faire, j'ai choisi des familles qui dépendent de l'Office de Coordination des Prestations Sociales, secteur asile. Celles-ci sont en Suisse depuis quelques années et comptent en leur sein des adolescents entre 13 et 20 ans.

J'ai ainsi pu établir une liste d'une dizaine de familles originaires de pays comme la Bosnie, la Somalie, l'Afghanistan, la Turquie et la Serbie.

Certaines sont au bénéfice d'une admission provisoire³, soit un permis F. Il s'agit d'un livret attestant que l'exécution du renvoi est pour l'heure illicite, impossible et ne peut être raisonnablement exigée ou mettrait la personne dans une situation de détresse personnelle grave. Si le motif qui fait obstacle à l'exécution du renvoi disparaît, l'admission provisoire sera levée.

D'autres sont au bénéfice d'un permis N. Il s'agit d'un livret attestant que la personne est en attente d'une décision sur sa demande d'asile soit de l'Office des Migrations (ODM), soit de la Commission Suisse de Recours en Matière d'Asile (CRA).

Il faut remarquer que les personnes qui possèdent un de ces permis se sentent dans une situation précaire. En effet, ils craignent tous les jours de recevoir une lettre de

³ Pour en savoir plus sur la signification des différents permis, voir en annexe les copies tirées de la brochure *Autorisations de séjour en Suisse, Un guide juridique*.

l'ODM leur demandant de partir, de rentrer dans leur pays. Cette situation provoque des angoisses, des dépressions et une instabilité permanente dans ces familles.

J'aborderai l'enquête sur le terrain avec l'accord des participants, en leur expliquant clairement quelle est ma démarche. J'insisterai sur le fait que les données récoltées resteront strictement confidentielles et que si je raconte une partie de leur histoire de vie, il est évident que leur témoignage restera anonyme. Avec ce type de population, il est en effet fondamental que la manière de faire soit claire. En tant que requérants d'asile, ils sont déjà souvent sollicités par les autorités fédérales pour raconter leur histoire. Celle-ci est vérifiée très précisément et permet de déterminer si on peut ou non leur accorder le statut de réfugié* politique. Par conséquent, dans la présentation de ma démarche, il est nécessaire que je précise que mes questions vont servir pour ma recherche et celle-ci n'a strictement rien à voir avec leur procédure d'asile.

Dans l'analyse des données de l'enquête, il est important de souligner le fait que je travaille comme assistante sociale pour l'Office de Coordination des Prestations Sociales. Par conséquent, les entretiens que j'ai eu avec ces familles ont vraisemblablement été influencés par ma fonction au sein de l'institution.

Le but principal de ce travail de recherche, nous l'avons vu, est de comprendre quelles sont les répercussions du processus d'acculturation des jeunes requérants d'asile sur les familles. Cependant, j'espère que cette recherche va également m'apporter des éléments utiles dans ma pratique professionnelle, par exemple, pour expliquer aux parents comment vivent des adolescents dans notre société ou pour aider des jeunes migrants à comprendre l'importance de leur culture et le souci qu'ont les parents de leur transmettre leur mode de vie, en utilisant la médiation par exemple ou d'autres outils propres aux professions pratiquées en milieu interculturel.

2. Construction de l'identité

Une des pistes de recherche qui pourrait nous aider à comprendre le phénomène d'acculturation chez les adolescents migrants, est la problématique de la construction de l'identité. En effet, en cernant ce processus, il sera plus facile de saisir ensuite ce qui se passe chez le jeune migrant du point de vue identitaire entre l'acculturation et la « crise d'adolescence »⁴.

Il s'agira donc de comprendre comment se construit l'identité en observant plus attentivement ce processus à l'adolescence. Nous devons également considérer cette construction lorsqu'elle se déroule entre deux cultures comme c'est le cas pour de jeunes requérants d'asile, ainsi que les stratégies identitaires qu'ils développent pour se construire dans ces conditions particulières.

De même, nous nous intéresserons au mode de transmission d'une culture, ce que les ethnologues nomment l'enculturation.

Une fois que nous aurons compris comment se forge l'identité, l'importance de la culture et de sa transmission dans ce processus, nous serons à même de comprendre ensuite le phénomène d'acculturation et ses conséquences, soit ce qui est au centre de notre interrogation de départ.

2.1. Définition du concept « identité »

Le terme identité* est un concept polysémique qui a été analysé par les différentes disciplines des sciences sociales. Etant donné l'ampleur du sujet, nous ne nous contenterons d'aborder que certaines approches liées à la psychologie et à l'anthropologie.

Ce mot est apparu dans la psychologie sociale avec Erikson. Il est le premier, en effet, à avoir proposé le concept de crise d'identité pour expliquer les troubles des vétérans de la 2^{ème} Guerre Mondiale. Par la suite, il a poursuivi ses recherches en s'intéressant notamment à la problématique des adolescents. Pour lui, le but de la vie est de répondre à la question identitaire « qui suis-je ? ». Ainsi, selon Erikson, l'identité est un processus qui se construit tout au long de la vie d'un individu, et toujours en interaction avec autrui.

La définition de Malewska Peyre⁵ démontre clairement ces deux caractéristiques de l'identité : continuité-interaction. « L'identité est un processus dynamique, une gestion du changement et de la continuité constamment "négociée" entre le moi et l'environnement social ».

Selon un autre auteur sur le sujet, Isabelle Taboada-Leonetti⁶, « l'identité est essentiellement un "sentiment d'être" par lequel l'individu éprouve qu'il est un "moi" différent des "autres" ». Pour Isabelle Taboada-Leonetti, cette formule exprime la

⁴ Je mets le terme entre guillemet car c'est un concept que nous allons analyser au cours de cette recherche

⁵ Retschitzki : La Recherche Interculturelle, p. 47

⁶ Carmel Camilleri (Dir) : Stratégies Identitaires, p. 43

double appartenance théorique de l'identité : à la fois prise de conscience subjective, donc individuelle, qui relève de la psychologie, mais aussi située dans le rapport à l'autre, dans l'interactif et donc issue du domaine sociologique. Plus loin dans son analyse, elle la considère également comme « un ensemble structuré d'éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social ». ⁷

Ces définitions nous démontrent que l'identité s'élabore tout au long de la vie d'une personne grâce notamment à son interaction avec d'abord la famille, les amis, puis les autres membres de la société. Elle permet à l'individu de se définir et de se situer dans le monde et dans la société.

2.2 La construction de l'identité : un processus à long terme

Les psychologues ou psychanalystes qui ont étudié ce concept considèrent que cette construction et cette interaction apparaissent dès les premiers mois de la vie de l'individu.

Dans toutes les cultures, le processus de croissance psychologique ⁸ des individus est similaire. Ainsi, au départ, le nourrisson passe par une phase de dépendance. Il ne peut rien faire par lui-même. Petit à petit, il va acquérir son autonomie en passant d'abord par une phase d'affirmation du moi, souvent marquée par l'expression de l'opposition (le non lui permet de s'affirmer et de se confronter à autrui). Cela l'amène à une troisième étape qui est la construction du soi qui implique la différenciation soi/autrui. Au cours de la quatrième étape, il arrive dans une phase d'indépendance, marquée par l'acquisition des instruments symboliques que sont le langage et la culture. A ce moment, il entre à l'école et apprend de plus en plus à vivre de manière autonome, tout en interagissant avec les autres individus qui l'entourent.

L'individu construit donc sa personnalité par étapes et de manière permanente jusqu'à sa mort. Il bâtit ainsi une image de lui-même, avec ses croyances, ses représentations de soi qui vont constituer petit à petit une structure psychologique qui le guidera dans ses relations sociale et au moment d'agir.

On retrouve cette « périodisation » de la construction de l'identité dans les travaux de Erikson ⁹. En effet, selon lui, ce processus suit les stades de développement personnel et le passage d'un stade à l'autre est marqué par ce qu'il a nommé les « crises d'identité ». Erikson partage ainsi la vie en 8 étapes de développement au cours desquelles, l'individu acquiert les traits caractéristiques de sa personnalité. Certains de ces traits identitaires s'acquièrent soit par observation et imitation des adultes, soit par la technique des essais et des erreurs qui suppose également les réajustements nécessaires pour être conforme aux attentes des pairs. L'enfant se développe donc « entre ce qu'il pense de lui-même et ce qu'il observe que les autres voient en lui et attendent de lui » ¹⁰. Erikson poursuit la réflexion en observant que

⁷ idem, p. 47.

⁸ NUNGE Olivier, *L'autonomie qui permet de réussir*, <http://www.croissance-formation.com/index.asp?Mode=Texte&Code=AR1>

⁹ Erikson, *Adolescence et Crise*, p. 82-83.

¹⁰ Idem, p. 83

« envisagée sur le plan de l'individu, l'identité inclut, tout en étant plus que cela, la somme des identifications successives des années précoces où l'enfant désirait être et était souvent obligé de devenir semblable aux personnes dont il dépendait »¹¹.

Dans la conception de Erikson, on distingue donc 4 dimensions à l'identité¹² :

1) *La conscience d'une individualité considérée comme un sentiment positif de tous les aspects du soi*

C'est ce qu'on retrouve dans le discours d'une personne qui se présente : « Je m'appelle X, je suis suisse, je travaille comme peintre, etc... ». Les psychologues expliquent également qu'il y a une manière négative de se définir. Elle se fait en général de manière comparative. « Je ne suis pas allemand, je ne suis pas plombier,... » - on pourrait ajouter « par rapport à Y ».

2) *La stabilité du caractère personnel*

Tout au long de la vie les caractéristiques personnelles se conservent ; si certains détails peuvent changer, les bases identitaires restent les mêmes

3) *La synthèse des différentes formes d'identifications de l'enfance tout en étant plus que la somme de ces identifications*

Au cours de l'enfance, le jeune va s'identifier à différentes personnes (à un footballeur, à un héros de la télévision, à ses parents...). Sa personnalité va se construire entre autre par imitation de ces modèles, mais va au-delà de la simple accumulation des différents traits de caractères propres à ces modèles ; elle va plutôt prendre ce qui lui convient de chacune de ces personnalités et construire sa propre individualité, un peu comme une sorte « d'acculturation psychologique ».

4) *La solidarité entre idéaux et l'identité d'un groupe*

Les modèles que vont présenter les adultes aux jeunes enfants correspondent à un personnage idéal, qui leur permettra de vivre conformément au système et au mode de vie du groupe.

Erikson nous montre également que si le développement de l'enfant est dû aux parents, ces derniers sont également influencés par leur enfant. Ils vont également adopter et ajuster leur comportement aux réactions de leur progéniture. Erikson fait donc référence à un développement intergénérationnel, c'est-à-dire que les différents membres de la famille s'influencent mutuellement. Il parle donc de « mutualité » pour décrire ce phénomène d'interaction entre les générations.

¹¹ idem, p. 83.

¹² Sites Atrium , Psychologie, Psychologie de l'intersubjectivité : L'identité
<http://www.yrub.com/psycho/psuid01.htm>

Cette manière d'envisager l'identité « comme un processus "situé" *au cœur de l'individu*, ainsi qu'au cœur de la culture et de sa communauté » fait que l'on considère Erikson comme un interactionniste.

Pour lui, il n'y a pas d'individu sans famille, de famille sans société et de société sans culture ni de culture sans individu.

On constate ainsi que les psychologues ont souligné l'importance de la culture dans la construction de l'identité. Nous reviendrons ultérieurement sur le point de vue des spécialistes de la culture qui ont également abordé le sujet dans le cadre de leurs études ethnologiques.

2.3 Construction de l'identité à l'adolescence

L'adolescence est une étape considérée comme majeure par les auteurs qui ont étudié le processus de la construction de l'identité. Dans la société occidentale, on la situe en général entre 12 et 18 ans, avec quelques variations selon les chercheurs.

Cette étape est notamment marquée par des changements physiques (le corps se transforme, la voix mue...) qui ont des influences sur l'identité. En effet, le jeune doit accepter ce nouveau corps. Or, à ce stade, l'image de soi est importante. L'adolescent est très soucieux du regard d'autrui et, par conséquent, il soigne son look et son apparence. Il cherche la reconnaissance de ses pairs. Il va ainsi adopter les comportements qui lui permettent d'être accepté, reconnu et valorisé par ses pairs et aussi par lui-même.

L'identification apparaît à ce stade comme un processus normal et vital dans la construction de l'identité. L'adolescent va ainsi s'identifier à un sportif, à un chanteur ou à un professionnel auquel il aimerait ressembler. Il va également s'identifier à un ami ou à un groupe d'amis et imiter leurs comportements et leurs modes vestimentaires. Ainsi, ces différentes identifications relèvent non seulement des groupes d'appartenance ou des groupes de référence dans lesquels il puise ses modèles, mais également de ses aspirations et de ses projets de vie.

Pour Fize, l'adolescence est un entre deux-âges, situé entre l'enfance et l'âge adulte, mais aussi un entre-soi : « une sorte de soi avec l'autre, par l'autre qui va s'exprimer par le groupement communautaire, s'affirmer par une culture propre »¹³.

Parallèlement à cette identification aux pairs, l'adolescent va s'opposer aux adultes pour se distinguer, gagner son indépendance et affirmer sa propre identité. Il n'accepte plus l'imposition de normes et de règles de manière dogmatique. Il conteste, exige des explications et des justifications, il revendique le respect et l'autonomie. Il veut penser par lui-même, faire ses propres expériences, défendre ses idées et acquérir ainsi l'estime de soi.

Pour Erikson¹⁴, l'adolescence correspond au 5^{ème} stade du développement. Le jeune passe par une crise identitaire, la crise d'adolescence, qui peut déboucher sur la

¹³ Michel Fize, *Les Adolescents*, p.45.

confusion des rôles. En fait, l'adolescent se cherche ; il doit déterminer qui il est en réussissant la synthèse des différentes identifications acquises lors des précédents stades. S'il n'arrive pas à se définir, « le jeune oppose plutôt qu'il ne synthétise ses alternatives sexuelles, ethniques, professionnelles et typologiques et se sent souvent poussé à décider définitivement pour un côté ou un autre »¹⁵. Pour Erikson, c'est à la société qu'incombe le rôle d'aider le jeune à s'orienter, à trouver la place qui lui revient.

Cet auteur parle à ce propos d'une période de « moratoire psychosocial »¹⁶ au cours de laquelle, le jeune a la possibilité d'expérimenter plusieurs rôles jusqu'à ce qu'il trouve celui qui lui convient le mieux. Cette période est également marquée par la sélection et l'assimilation des identifications de l'enfance et de leur configuration en une nouvelle forme identitaire reconnue et acceptée par la société, celle du jeune en devenir.

Ainsi, à la fin de l'adolescence, l'identité renferme toutes les identifications signifiantes du passé, mais en les transformant, en les synthétisant de manière à créer une nouvelle identité spécifique cohérente.

Pour devenir adulte, l'adolescent doit donc affirmer son identité et choisir les valeurs qui guideront sa vie.

¹⁴ Erik Erikson, *Adolescence et Crise*, p. 83

¹⁵ Erikson, *Adolescence et Crise*, p. 83

¹⁶ idem, p. 154.

3. Identité et Culture

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que la culture est l'un des éléments fondamentaux de la construction de l'identité.

C'est pourquoi des ethnologues se sont également intéressés à ce processus. Dans les années 30, un courant nommé « école d'anthropologie psychologique » ou « anthropologie culturaliste » a, en effet, orienté ses recherches sur le rapport entre la culture et la personnalité.

Ils ont abordé divers aspects de la culture et de sa transmission que nous étudierons ci-dessous, mais avant, il est nécessaire de définir ces concepts spécifiques que sont la culture et ses dérivés l'acculturation et l'enculturation.

Ainsi, la culture se définit comme l'ensemble des comportements appris et partagés par les humains, à une époque donnée et dans un environnement naturel et social particulier.

Selon les études des anthropologues, il existe deux formes fondamentales de transmission de la culture :

- l'enculturation qui est le processus par lequel un groupe transmet à ses descendants des éléments de valeurs spécifiques qui leur permettent d'évoluer de manière adéquate au sein de la communauté.
- l'acculturation qui est l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles (patterns) culturels initiaux de l'un ou des deux groupes.

3.1 La culture comme fondement de la personnalité

Les ethnologues rattachés à ce groupe dont faisaient partie les auteurs cités ci-dessous et qui étaient également très proches de Erikson se sont penchés sur les éléments propres à la culture* qui influencent la construction de l'identité.

La notion de culture est un concept fondamental en anthropologie. Depuis sa naissance, il y a un peu plus d'un siècle, l'anthropologie en a fait son concept fondateur. Au gré des courants théoriques, elle en a proposé toutes sortes de définitions mettant en lumière les multiples facettes du fait humain.

Les ethnologues se sont non seulement interrogés sur la définition de la culture, mais également sur son mode de transmission et son influence sur les membres d'une société donnée. Ainsi, pour Ruth Benedict¹⁷, chaque culture comporte un type de personnalité approuvé et prédominant qui possède les caractéristiques propres à la culture. Selon elle, « tout individu apporte en naissant des potentialités diverses et le milieu sélectionne certaines d'entre elles, notamment en présentant à l'individu

¹⁷ Ralph Linton, Le fondement culturel de la personnalité, p. XIX.

des modèles (patterns) qu'il doit suivre pour être adapté à la vie du groupe »¹⁸. Dans son analyse des modèles culturels, Ruth Benedict explique que tout au long de sa vie, un individu s'accommode aux modèles et aux règles en usage dans sa communauté. Celles-ci modèleront son expérience et son comportement. Ce processus s'ancre si profondément dans la personnalité d'un individu, qu'une personne adulte extérieure qui viendrait vivre dans cette société ne pourrait pas intégrer ou comprendre la totalité de la culture de cette communauté.

Cela revient à dire que l'intégration est une utopie et qu'une personne étrangère à une culture ne pourrait que s'adapter à un mode de vie, mais en aucun cas l'intégrer et la faire sienne. Ce point de vue relève du « relativisme culturel ». Cependant, selon ce point de vue, un enfant étranger qui serait élevé dans une culture différente de ses parents pourrait intégrer les normes culturelles de la société d'accueil.

Ralph Linton, dans son livre *Le Fondement culturel de la Personnalité*¹⁹, démontre comment les modèles culturels peuvent s'inscrire dans les conduites individuelles et être à l'origine de ces habitudes dont l'ensemble forme la culture. Il pense, contrairement à Ruth Benedict, qu'une culture comporte plusieurs personnalités modales. En effet, étant donné qu'une culture se compose de divers sous-groupes, celle-ci comporte par conséquent des « personnalités multimodales » selon les appartenances et les variations subculturelles.

3.2 L'enculturation

Constatant l'importance de la culture dans le développement de l'individu, ces ethnologues ont inventé le terme d'enculturation*²⁰ pour décrire le processus par lequel un groupe transmet à ses descendants des éléments de valeurs spécifiques qui leur permettent d'évoluer de manière adéquate au sein de la communauté.

Cette action n'est pas toujours consciente, mais en général ce sont d'abord les parents qui sont responsables de cette « formation » culturelle. Ainsi, les enfants en grandissant vont acquérir certaines valeurs par imitation des adultes. De même, par la méthode d'essais et d'erreurs, l'enfant apprend les normes et les comportements qui régissent les interactions et les rapports sociaux. Il en perçoit les limites grâce aux sanctions, se forge peu à peu un panel de bons et de mauvais comportements et y associe des valeurs.

On retrouve là une partie des théories de la construction de l'identité présentée précédemment. En fait, ces groupes de chercheurs se côtoyaient et partageaient leurs découvertes.

Les ethnologues se sont, par contre, intéressés également aux modes de transmission de la culture.

¹⁸ idem

¹⁹ idem

²⁰ En anthropologie, on parle d'enculturation pour la transmission de la culture aux descendants, alors qu'en sociologie, on parle plutôt de socialisation. Dans la littérature, les deux termes se confondent la plupart du temps.

Pour Linton, un individu ne connaît pas tous les composants de sa culture. Il ne connaît que les éléments qui correspondent à son statut et à son rôle dans la société. Ainsi, du point de vue lintonnien, l'enculturation, si elle est consciente, est dirigée en vue de préparer les enfants à la place qu'ils occuperont dans la société. En effet, on n'éduque pas de la même façon un garçon et une fille. Dès leur plus jeune âge, on leur assigne un rôle qui correspond à ce que la société dans laquelle ils évoluent attend de l'homme ou de la femme.

C'est donc par l'instruction et par l'imitation que l'individu acquiert les habitudes et les attitudes qui déterminent son rôle dans la société. Dans les deux cas, le comportement d'autrui procure à l'enfant une expérience par rapport à laquelle il va pouvoir élaborer un modèle de comportement. Si l'attitude des adultes ou des pairs l'observant est positive, l'enfant pense que son comportement est admis par la société ; par contre, si l'attitude des adultes ou des pairs est réprobatrice, l'enfant comprend que ce comportement n'est pas accepté et va l'abandonner pour un autre modèle comportemental admis.

Pour Linton, une culture est un ensemble plus ou moins organisé de modèles culturels et une configuration de comportements appris. Ces deux éléments servent de guide à l'individu dans toutes les circonstances et tout au long de la vie.

Ces deux pionniers de l'anthropologie culturaliste, ont, par la suite, été fortement critiqués car leur vision de la culture et des modèles culturels est apparue trop réductrice. En effet, Ruth Benedict n'a envisagé le phénomène de transmission culturelle que dans des cultures dites « traditionnelles », c'est-à-dire dans lesquelles le système de société paraît « simple »²¹.

Par contre, Linton a tenté d'envisager le processus d'enculturation également dans des sociétés dites « complexes » telles que les sociétés « modernes ». En effet, il nous parle de sous-groupes et de sous-cultures dans une société et, par conséquent, de l'existence de « personnalités multimodales ». Pourtant dans son analyse, il ne considère que la transmission « traditionnelle » de la culture par un seul groupe. Il ne tient pas compte de l'influence que peuvent avoir les différents sous-groupes dans la construction de la personnalité d'un individu. En fait, la notion de sous-groupes pour Linton ne concerne que les différents statuts (âge, sexe, statut social...). En outre, ce qui est le plus reproché à Linton est le fait que dans son analyse, il n'a pas tenu compte de la perspective historique. En effet, les événements historiques influencent également le développement d'une culture.

Cependant, les travaux de ses deux auteurs ont permis de créer et d'analyser les concepts liés à tous les phénomènes de transmission culturelle, comme l'enculturation et l'acculturation.

²¹ A l'époque, les anthropologues n'étudiaient que les sociétés non occidentales, on les disait même « primitives ».

Plus récemment, John Berry²² a repris ces recherches sur l'enculturation. Il distingue 3 types de transmission culturelle :

- *La transmission verticale qui relève des parents*
Dans ce cas là, il s'agit de l'enculturation telle que l'a analysée Ralph Linton et que nous avons décrite précédemment.
- *La transmission oblique qui se fait par le contact avec d'autres adultes et des institutions comme l'école par exemple*
En effet, la transmission oblique se réalise principalement dans le cadre scolaire. L'enfant passe ainsi d'une culture familiale à une culture scolaire. L'école permet la légitimation de certaines valeurs culturelles ; elle transmet les valeurs et les comportements acceptés et approuvés par la société.
- *La transmission horizontale dont l'origine sont les contacts avec les pairs et les groupes d'appartenance (groupe d'âge, le sexe...)*
Ce type de transmission passe en général par des échanges sur la mode vestimentaire, les goûts artistiques, les codes de langages spécifiques aux jeunes...

Si la culture des parents est la même que celle des autres adultes, des institutions ou que celle des pairs, en général les éléments culturels et les valeurs acquis ne sont pas trop différents ; par conséquent, une certaine cohérence persiste entre les comportements appris dans le giron familial et à l'extérieur.

Par contre, quand la culture de la famille est différente de celle de l'extérieur (autres adultes, institutions et pairs...), cela peut générer une construction identitaire particulière pour un jeune qui se retrouve dans cette situation. Dans un cas comme celui-ci, on parlera plutôt d'acculturation pour les modèles de transmissions obliques et horizontaux. Nous y reviendrons plus en détail ultérieurement.

Berry distingue l'enculturation de la socialisation. Selon lui, la socialisation, concept développé dans les disciplines telles que la sociologie et la psychologie sociale, fait référence au processus délibéré d'enseignement de la culture par tutorat. Ce qui distingue l'enculturation de la socialisation est le fait que l'enculturation est un processus inconscient alors que la socialisation est un phénomène conscient. Ainsi, selon ces deux définitions, on pourrait dire que les requérants d'asile ne peuvent pas être enculturés par les membres de la société d'accueil, mais peuvent être socialisés par ceux-ci.

Pour Berry, le résultat global de l'enculturation et de la socialisation est le développement de similitudes à l'intérieur d'une culture et des différences entre les cultures.

²² John Berry, *Cross Cultural Psychology*, p. 20

3.3 Construction de l'identité pour les jeunes migrants

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.3, la période de l'adolescence est une étape charnière dans la construction de l'identité. Or, dans la situation des jeunes migrants, la plupart des auteurs s'accordent sur le fait que les adolescents issus de la migration peuvent rencontrer des difficultés identitaires à cette période. Ils se retrouvent non seulement entre deux étapes de la vie (enfance et âge adulte), mais également entre deux cultures.

En effet, comme nous l'avons vu précédemment, ces jeunes migrants ont acquis des éléments culturels propres à leur culture d'origine par l'enculturation effectuée par leurs parents et leur communauté, mais ils ont également été socialisés par les institutions de la société d'accueil, ainsi que par le contact avec les pairs issus de la même société.

Ainsi, le jeune migrant, à la période de l'adolescence, va devoir affirmer son identité, d'une part, par rapport à son développement personnel lié à la construction de son identité et d'autre part, par rapport à son appartenance culturelle. Cela peut créer des conflits au sein des familles entre les parents issus d'une culture et l'enfant, entre deux cultures.

Gisèle Legault décrit cette problématique dans son ouvrage intitulé « l'Intervention Interculturelle ». Pour elle, le besoin qu'ont les adolescents d'être reconnus et acceptés comme différents de leur parents représente pour ces derniers une menace pour la survie de leur culture et une contestation de leur rôle d'éducateurs²³.

En effet, tant le rôle de la mère, gardienne des traditions, que celui du père qui tente d'imposer son autorité sont contestés. Ces deux responsables de l'enculturation et de la transmission des valeurs propres à la culture d'origine sont remis en question par la confrontation avec la culture du pays d'accueil transmise par la socialisation au sein des institutions.

Dans ce cas-là, la plus grande crainte des parents est qu'en autorisant leur enfant à se développer entre deux cultures, leurs rapports avec lui changent et donc ils sont alors eux-mêmes obligés de s'acculturer. De même, si la famille devait rentrer dans son pays d'origine, ils craignent que le comportement de leur enfant ne soit pas conforme aux modèles reconnus et acceptés par les membres de la culture d'origine.

Cependant, un élément est souvent oublié dans cette perspective. Les migrants gardent en mémoire les normes et les valeurs propres à la culture telle qu'elle était à leur départ. Or, la culture d'origine évolue également. De retour au pays, il est possible que la culture, telle qu'ils la conçoivent ou telle qu'ils s'en souviennent, ne corresponde plus tout à fait à celle qui prévaut alors.

A ces éléments, s'ajoute également ce que nous avons suggéré précédemment : les jeunes migrants, grâce à leur socialisation et à leur intégration dans le pays d'accueil servent souvent de médiateurs, d'interface entre leurs parents et la société d'accueil.

²³ Legault, *L'intervention Interculturelle*, p. 261

Cela leur confère une certaine autorité ainsi qu'une liberté d'action qui leur permet parfois d'échapper au contrôle parental.

Ces problématiques peuvent donc être à la source de conflits dans les familles.

De son côté, Beauchesne²⁴, dans sa pratique professionnelle en tant que psychologue, distingue trois modalités différentes de la crise d'adolescence vécue par les jeunes migrants :

- *Il existe une crise conflictuelle*

L'adolescent se trouve dans l'obligation de choisir entre la culture de ses parents et celle du pays d'accueil. L'une ou l'autre est revendiquée avec parfois des prises de positions extrémistes.

Pour Beauchesne, le conflit peut se résoudre par l'adoption d'une position intermédiaire, une sorte de bricolage ou de syncrétisme* culturel.

- *Il n'y a pas de crise, pas de choix*

Le jeune peut alors développer une sorte de système adaptatif : il change de codes et de mode de fonctionner selon le milieu dans lequel il se trouve. On retrouve ici la conception de Gratiot-Alphandéry et Yakoub²⁵. L'adolescent qui se trouve en situation biculturelle, n'est pas écartelé entre deux cultures, mais il les superpose. En fait, il va plutôt en créer une troisième, sans avoir à choisir entre les deux. Il jonglera entre ces deux mondes, le dedans et le dehors et adaptera son comportement à la situation.

- *L'opposition existe, mais est vécue dans l'ambiguïté*

Pour Beauchesne, cette situation engendre chez le jeune une confusion des repères. Il ne sait pas à quelle culture il appartient, celle d'origine ou celle d'accueil ou alors il a l'impression de n'appartenir à aucune des deux. Il cherchera alors à s'intégrer dans un groupe d'appartenance qui est souvent celui des pairs ou d'une bande de copains.

Ces problèmes dépendent en fait de la réaction des parents et de leur capacité d'ouverture au changement. Si les parents acceptent que leur enfant soit différent d'eux, alors la construction identitaire de l'adolescent sera facilitée. Par contre, si les parents n'acceptent pas l'adaptation de leur enfant, l'opposition de l'adolescent face à ses parents sera d'autant plus marquée, qu'elle y mêlera également des conflits interculturels. En effet, le jeune, pour s'affirmer, utilisera des valeurs acquises par la socialisation qui sont souvent différentes de celles de sa famille et de sa culture d'origine.

²⁴ Yahyaoui, *Identité, Culture et Situation de Crise* p. 26

²⁵ Retschitzki : *La Recherche Interculturelle*, p. 114,

4. Acculturation et stratégies identitaires

4.1 L'acculturation

Le terme « acculturation* » apparaît dans la littérature anthropologique en 1880 pour décrire les transformations culturelles que vivent les immigrants en arrivant au Etats-Unis.

En 1936, James Redfield, Ralph Linton et Melville Herskovits dans leur *Mémoire pour l'Etude de l'Acculturation* ont défini l'acculturation comme « l'ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles (patterns) culturels initiaux de l'un ou des deux groupes »²⁶.

Selon cette définition, l'acculturation est le résultat d'un processus d'échange culturel dû à un contact entre deux cultures qui provoque des modifications dans le mode de vie des membres des cultures en présence par l'emprunt ou la réinterprétation de traits culturels propres à l'une des deux sociétés.

Les auteurs cités ci-dessus ont également établi une typologie des contacts culturels :

- a) Les contacts se produisent entre des groupes entiers
par exemple suite à des invasions tels que lorsque les Romains ont envahi la Gaule et ont influencé le développement culturel des Gaulois par la suite et inversement.
- ou entre une population entière et des groupes particuliers
par exemple l'influence qu'exerce la population de la société d'accueil sur les migrants tels que les requérants d'asile.
- b) Les contacts sont amicaux ou hostiles
cela a été approfondi par Berry du point de vue des migrants.
- c) Les contacts se produisent entre des groupes de tailles approximativement égales ou entre des groupes de tailles différentes
Selon l'influence qu'exerce une culture sur l'autre, on distingue souvent qu'une culture est plutôt dominante et l'autre réceptrice. Cependant, il existe toujours un échange mutuel des deux cultures.
- d) Les contacts se produisent entre un groupe culturel de même niveau de complexité.
A l'époque où ces auteurs rédigèrent le Mémoire, il y avait un problème d'ethnocentrisme au sein des écoles d'anthropologie : on considérait que les sociétés dites occidentales étaient complexes, alors que les sociétés exotiques étaient simples, voire primitives.

²⁶ Redfield, Linton et Herskovits, "Memorandum for the study of acculturation", in *American Anthropologist*, vol 38, 1936, p. 149-152.

e) Les contacts résultent de la colonisation ou de l'immigration.

Dans les deux cas, la culture dominante est imposée, mais dans le cadre de la colonisation, les colonisés n'ont pas le choix d'accepter ou non la culture, alors que les immigrants peuvent la rejeter.

Plus tard, Bastide²⁷ reprendra l'étude de ce phénomène. Il reprochera alors aux précédents auteurs de n'avoir considéré l'acculturation que d'un point de vue, celui de la culture réceptrice et d'avoir négligé l'aspect interactif de ce phénomène.

Bastide préfère parler d'interpénétration des cultures. Il est évident pour lui qu'il existe une certaine réciprocité dans le phénomène d'acculturation, chaque culture est donneuse et receveuse, cependant, pour cet auteur, la réciprocité est souvent dissymétrique.

Bastide fera également la distinction entre l'acculturation matérielle et l'acculturation formelle.

L'acculturation matérielle modifie les contenus de la conscience psychique, mais laisse intact les manières de penser et de sentir. Elle s'inscrit dans des faits sociaux perceptibles. C'est le cas de immigrants adultes qui conservent leurs manières de penser tout en intégrant les valeurs du monde du travail et de la société d'accueil.

L'acculturation formelle atteint de manière inconsciente les manières de penser et de sentir. C'est le cas des enfants de migrants qui ont intégré les deux codes culturels : ils utilisent celui de la société d'origine en famille et au sein de leur communauté ethnique et celui de la société d'accueil à l'école et dans leurs activités sociales.

Bastide distingue 4 formes d'acculturations selon le type matériel et/ou formel.

Dans le premier type, l'acculturation est strictement matérielle. Ceci signifie que la personne va adopter un comportement semblable aux membres de la culture dans laquelle il s'intègre en conservant son mode de penser et de percevoir le monde. En fait, il tend à réinterpréter les traits de la culture du pays d'accueil en fonction de sa propre culture.

Dans le second type, l'acculturation est strictement formelle. Cette forme d'acculturation par contre affecte les manières de penser et de sentir de l'individu. Ce dernier va réinterpréter les caractéristiques de sa culture d'origine en fonction de la culture du pays d'accueil. C'est l'inverse du premier type. Abou associe le processus de synthèse à ce type d'acculturation.

Dans le troisième type, l'acculturation est à la fois formelle et matérielle. Dans ce cas-là, Bastide parle de syncrétisme. Ce terme désigne une synthèse, un amalgame, au sein d'une même société, d'éléments culturels d'origines diverses qui subissent une réinterprétation et d'où résulte des juxtapositions disparates.

Enfin le quatrième type est celui de la contre-acculturation. Cela signifie que la culture du pays d'accueil est rejetée et que l'intégration est, par conséquent, rendue plus difficile.

²⁷ Bastide, *Le Proche et le Lointain*, 2001

Cette différenciation sera reprise et développée par Abou Sélim²⁸. Dans son livre, *l'Identité Culturelle*²⁹, Abou précise que l'acculturation varie également en fonction des populations en contact, selon qu'elles sont proches ou éloignées, selon qu'elles sont homogènes ou hétérogènes. Il distingue 5 processus d'acculturation différents :

a) le processus de réinterprétation

Il a lieu quand l'acculturation est matérielle. Ce phénomène est propre aux migrants dits de 1^{ère} génération. Ils adoptent le mode de vie de la société d'accueil à l'extérieur, mais dans le giron familial, ils conservent leurs us et coutumes. En outre, par leurs contacts avec la société d'accueil, ils transmettent à leur tour des modes de comportements réadaptés que les membres de la société d'accueil réinterprètent en fonction de leurs propres codes culturels.

b) le processus de synthèse

Il a lieu quand l'acculturation est formelle. Cela se passe régulièrement avec les migrants de 2^{ème} génération qui sont à la fois enculturés par leurs parents et socialisés par les institutions. Inconsciemment, ils intègrent les modèles de penser et de sentir intermédiaires entre les deux cultures, celle d'origine et celle d'accueil, pour finalement enrichir la culture d'accueil avec des éléments de la culture d'origine.

Abou associe ce processus de synthèse à l'acculturation strictement formelle décrite par Bastide.

c) le syncrétisme

Il diffère du précédent du fait que les éléments formels et matériels des deux cultures se combinent pour créer une culture nouvelle et autonome, un hybride entre les deux cultures.

d) l'assimilation

Ce processus implique que les migrants rejettent leur identité ethnoculturelle pour adopter la culture de la société d'accueil.

e) la contre-acculturation

Ce processus apparaît lorsque les migrants rejettent totalement la culture d'accueil.

On retrouve des catégories similaires dans l'œuvre de Berry³⁰ dans les années 70. En effet, cet auteur s'est intéressé au phénomène de l'acculturation dans le cadre de ses études en psychologie interculturelle. Il a montré que l'acculturation s'accompagne de changements physiques (nouveau pays, nouveau milieu...), de changements biologiques (nouvelle alimentation...), de changements de statuts (politiques, économiques, sociaux...), ainsi que de changements psychologiques qui affectent l'identité et les motivations.

²⁸ cité dans Legault Gisèle, *L'approche Interculturelle*, p.79

²⁹ Abou Sélim, *l'identité culturelle*, p. 57.

³⁰ Berry, *Cross Cultural Psychology*, p.358

A partir de ces deux questions de départ :

- est-il important de conserver son identité culturelle (langue, religion...) ?
- est-il important de chercher à établir et à maintenir des relations (sociales, économiques..) avec les autres groupes de la société ?

Berry établit 4 modes d'acculturation.

		Est-il important de conserver son identité et ses caractéristiques culturelles ?	
		Oui	Non
Est-il important d'établir et de maintenir des relations avec d'autres groupes ?	Oui	Intégration	Assimilation
	Non	Séparation/ Ségrégation	Marginalisation

Pour Berry, l'intégration implique que la personne ou le groupe conserve son identité et d'autres caractéristiques culturelles propres (langue, habitudes alimentaires, fêtes, etc.) tout en participant aux structures économiques. Cela pourrait correspondre au processus de réinterprétation décrit par Abou.

L'assimilation signifie qu'on abandonne son identité culturelle au profit de celle de la communauté dominante. Ce processus est similaire à celui du même nom décrit par Abou.

La séparation implique que l'individu ne cherche pas à établir de contacts avec la société dominante et veut conserver son identité culturelle. Elle est semblable à la notion de contre-acculturation décrite ci-dessus.

Dans cette partie, Berry distingue la séparation de la ségrégation. La seconde a lieu lorsque la société d'accueil refuse d'intégrer les migrants et les oblige à conserver leurs habitudes culturelles. C'est la seule fois où Berry considère le point de vue de la société d'accueil. Cela peut être mis en parallèle avec la distinction établie par les auteurs du Memorandum pour les études sur l'acculturation concernant les rapports hostiles ou amicaux entre les sociétés en contact.

Enfin, Berry parle de marginalisation lorsque le migrant perd son identité culturelle sans pour autant pouvoir intégrer la culture de la société dominante souvent pour cause de discrimination de la part des membres de cette dernière.

4.2 Les stratégies identitaires

Aux différents modes d'acculturation décrits ci-dessus se superposent également les réponses particulières de chaque migrant confronté à une culture étrangère à la sienne.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'identité est un processus qui se construit selon les expériences de l'individu et ses interactions avec les autres tout au long de sa vie. Par conséquent, chaque être humain, selon les éléments qu'il a intégrés dans l'élaboration de son identité, va adopter une attitude différente.

Cependant, pour sauvegarder l'équilibre de son identité, l'individu doit faire en sorte que les représentations et les valeurs auxquelles il s'identifie, et à travers lesquelles il fixe le sens de sa personnalité, lui permettent également de s'adapter à son environnement.

Or, dans un contexte culturel différent de celui de la culture d'origine, l'équilibre de l'identité peut être bouleversé. En effet, selon Malewska³¹, la cohérence de l'identité dépend en grande mesure de la constance des valeurs centrales acquises par la socialisation et l'expérience individuelle. Dans le cadre de la migration, les personnes et les jeunes en particulier sont confrontés au moment de leur enculturation et de leur socialisation à deux systèmes de valeurs qui peuvent être parfois en contradiction. Ainsi, afin de concilier ces deux codes culturels en contradiction, ils sont amenés à adopter des stratégies qui leur permettent de vivre entre deux cultures.

Carmel Camilleri³² s'est intéressé aux réponses identitaires adoptées par les migrants en les considérant selon le contexte social, psychologique et culturel. Il les désigne comme des stratégies identitaires*. Il s'agit de « *procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (sociologiques, culturelles, psychologiques) de cette situation.* »

Elles dépendent de trois facteurs :

- les acteurs, individuels ou collectifs
- la situation dans laquelle sont impliqués les acteurs et les enjeux présents dans la situation
- les finalités des acteurs

Dans le contexte de la migration, nous devons souligner le fait que les stratégies identitaires qui sont mises en place sont marquées par des rapports inégaux

³¹ Carmel Camilleri et alli : *Stratégies Identitaires*, p. 34

³² Carmel Camilleri et alli : *Stratégies Identitaires*, p. 24

(société dominante, issue du pays d'accueil versus société dominée, issue de la minorité migrante).

Camilleri le met clairement en exergue dans son analyse des différentes stratégies identitaires.

Considérant ces éléments, il distingue d'abord deux types des stratégies :

- **les stratégies visant à rétablir le sentiment de valeur de soi**

Il estime, en effet, que le migrant se retrouve dans une situation de dévalorisation et de déstructuration de son identité et qu'il va élaborer des moyens pour la reconstruire.

- **les stratégies pour rétablir une unité de sens (cohérence entre la fonction ontologique³³ et la fonction pragmatique³⁴)**

Selon Camilleri, le migrant va trouver des stratégies pour redonner un sens à son existence et sa personnalité, ainsi que pour justifier ses comportements en les adaptant ou non à son environnement.

Dans la première catégorie, Camilleri distingue les identités dépendantes et les identités réactionnelles.

Les premières sont dites dépendantes, car elles se définissent par l'évitement de la confrontation. L'individu aura plutôt tendance à intérioriser ce qu'il ressent et dans ce cas-là, soit il fait en sorte de ne pas se considérer comme la cible du regard dépréciatif des autres, il évite d'attirer l'attention sur lui, soit il s'assimile complètement à la culture du pays d'accueil et rejette la sienne.

Les secondes sont dites réactionnelles car l'individu va affirmer sa différence en adoptant des stratégies telles que le repli sur soi et sa communauté d'appartenance, la revendication et la reconnaissance de son identité ou une attitude « mixte » dans laquelle il affirme son appartenance au groupe d'origine tout en s'adaptant au mode de vie de la société d'accueil.

Dans le deuxième type, Camilleri distingue entre la **cohérence simple** dans laquelle l'individu résout la contradiction du sens de sa vie par la suppression, le déni de l'un des deux termes, et la **cohérence complexe**, dans laquelle l'individu élabore un système de fonctionnement en tenant compte de tous les éléments en opposition.

Pierre Dasen et Tania Ogay³⁵ ont résumé les stratégies identitaires élaborées par Camilleri dans le tableau ci-joint.

³³ Relatif au sens de l'être; qui appartient simultanément à l'ordre de l'essence et à celui de l'existence

³⁴ Qui concerne les faits réels, l'action et le comportement

³⁵ Dasen, P. et Ogay, T, *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*, p. 58

l'individu en situation d'acculturation rencontre dévalorisation et déstructuration			
stratégies pour rétablir le sentiment de valeur de soi		stratégies pour rétablir une unité de sens cohérence entre fonction ontologique et fonction pragmatique	
Identités dépendantes	"identité négative" intérieurisation du jugement dépréciatif	Cohérence simple (résolution de la contradiction par la suppression de l'un des termes)	survalorisation de la fonction ontologique, investissement + ou - exclusif dans le système d'origine ("fondamentalisme, conservateur total, gesticulateur ou minimisation)
	"identité négative déplacée" évacuation de l'identité négative en s'assimilant au favorisé et en transférant l'injonction dévalorisante sur les autres membres de son groupe d'origine		valorisation dominante de la fonction pragmatique mais conservation d'un minimum d'ontologique alternance conjecturale des codes ("opportunisme limité")
"identité par distinction" prise de conscience de sa singularité mais non intérieurisation	survalorisation de la fonction pragmatique, investissement + ou - exclusif dans le système d'accueil, primauté du désir d'adaptation à l'environnement ("opportunisme complet")		
Identités réactionnelles	"Identité défense" l'identité comme refus, comme bouclier pour se protéger des autres	Cohérence complexe (élaboration d'une formation tenant compte de tous les éléments en opposition)	Bricolages identitaires: résolution de la contradiction pour soi et non en soi, selon une logique affective et non relationnelle, p. ex par la maximisation des avantages et la réinterprétation égocentrique des codes
	"Identité polémique" sur affirmation des caractères stigmatisés, en opposition généralement agressive contre le dominant		Logique relationnelle: - réappropriation - dissociation - articulation organique des contraires - valorisation de l'esprit au dépens de la lettre - suspension de l'application de la valeur
	"Identité de principe, ou volontariste" conduite paradoxale de revendication d'appartenance au groupe d'origine, alors que rejet de ses valeurs dans les actes	Stratégies de modération des conflits	Stratégies problématiques ne permettant pas d'éviter le conflit: - pondération différentielle des valeurs en opposition - limitations de l'item perçu comme pénible - alternance systématisée des codes

Dans le cadre de l'évitement des conflits par la cohérence simple, on retrouve trois stratégies différentes.

La première est une survalorisation des préoccupations ontologiques, c'est-à-dire que l'on évite les conflits en rejetant les apports de la culture d'accueil. C'est le cas des fondamentalistes religieux, par exemple. Parfois, les personnes sont obligées d'adapter un peu leur fonctionnement. Ainsi, il arrive que des familles musulmanes acceptent d'envoyer leur fille à l'école à condition que ce soit sous la surveillance d'un membre de la famille – par exemple le frère. Après la scolarité obligatoire, la fille réintégrera strictement le giron familial. On peut associer ce type de stratégie au mode de contre-acculturation décrit par Abou Sélim.

La seconde est une survalorisation des préoccupations pragmatiques. Cette stratégie est utilisée quand l'individu se trouve contraint de s'adapter à certaines normes du pays d'accueil. Ainsi, par exemple, les jeunes filles musulmanes observent les normes traditionnelles dans leurs relations avec leurs parents, mais pas avec les pairs à l'école où elles côtoient les garçons sans les éviter. Camilleri parle alors d'opportunisme limité.

La troisième attitude est celle que Camilleri décrit comme l'opportunisme complet. L'individu alterne entre les deux codes culturels selon la situation dans laquelle il se trouve. Malewska cite l'exemple d'une jeune maghrébine. Dans la rue et à l'école, elle fume et se maquille, mais en rentrant à la maison, elle change d'apparence, jette sa cigarette et efface son maquillage, afin de correspondre à l'image de la fille respectant les traditions propres à sa famille. Cela pourrait correspondre au processus de réinterprétation décrit précédemment³⁶.

Dans le cadre de l'évitement des conflits par la cohérence complexe, Camilleri distingue deux grandes articulations.

La première consiste à maximiser les avantages, c'est-à-dire que la personne va choisir dans chaque code culturel ce qui lui convient le mieux. Il s'agit en quelque sorte d'un bricolage culturel et identitaire. On pourrait associer cette stratégie au mode d'acculturation syncrétiste³⁷.

Dans la seconde articulation, l'individu réduit la contradiction en rationalisant certains éléments. Il va promouvoir certaines caractéristiques de la culture d'accueil en prétendant qu'ils existaient également dans la sienne dans le passé. Par exemple, on va défendre l'égalité de la femme dans la culture musulmane en rappelant sa réalité au temps du prophète. A l'opposé, l'individu peut également justifier certaines pratiques en reconnaissant leur validité dans le passé, mais en reconnaissant qu'actuellement, elles ne sont plus adaptées aux circonstances actuelles.

Il est bien clair que ces différentes stratégies ne sont pas figées. Chaque individu peut les adopter à un moment donné de son existence, selon ses expériences, son ouverture d'esprit, selon le contexte dans lequel il se trouve, selon le stade de développement de sa personnalité et selon les finalités qu'il vise. En outre, elles peuvent se décliner sur une grande variation de potentialités.

³⁶ cf. p. 19

³⁷ cf. p. 19

5. Enquête sur le terrain

5.1 *Le questionnaire et l'échantillon*

Pour vérifier les hypothèses formulées au début de ce travail de recherche, ainsi que pour corroborer les données que j'ai récoltées dans la littérature, j'ai élaboré un questionnaire qui explore les quatre hypothèses de départ, soit, les stratégies identitaires*, l'acculturation*, les conflits entre parents enfants et l'enculturation*.

Par souci de confidentialité et d'anonymat, je ne présenterai pas les jeunes interrogés sous forme de portraits. Je leur ai attribué à chacun un nom et un prénom fictif.

Les jeunes sont tous requérants d'asile. Ils ont été choisis arbitrairement avec pour seuls critères de sélection qu'ils soient adolescents entre 13 et 17 ans. Ils proviennent de 5 pays différents, la Bosnie Herzégovine, la Somalie, l'Afghanistan, la Turquie et la Serbie et Monténégro. Ils vivent tous dans le canton du Valais. Certains sont arrivés en Suisse dans les années 1990 (1990, 1993, 1995, 1996) d'autres dans les années 2000 (2000, 2001, 2002). Par hasard, ils sont tous de religion musulmane.

Un élément important est à relever à propos du contexte de migration des familles de ces jeunes. Elles sont toutes requérantes d'asile et compte tenu de leurs différents pays d'origine, elles ont pratiquement toutes fui un pays en guerre ou un pays dans lequel leur ethnie était menacée. La plupart des adolescents interrogés étaient encore enfants quand cela s'est produit.

J'ai choisi de les interroger à leur domicile afin de les rencontrer dans leur environnement familial. Pratiquement dans tous les entretiens, un parent était présent. Cependant, si certains comprenaient un peu les questions, la majeure partie de ces adultes ne comprend pas le français.

Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. J'ai ensuite retranscrit la majeure partie de leurs réponses ; je les ai ensuite regroupées par question en citant chaque personne.

J'espérais pouvoir interviewer toute la fratrie, mais souvent, tous les jeunes n'étaient pas présents, bien que j'aie annoncé ma visite et fixé un rendez-vous en précisant que je voulais rencontrer tous les adolescents.

Cependant, ces rencontres ont toujours été très enrichissantes et très intéressantes d'un point de vue ethnologique. Toutes les familles ont été très contentes de participer à l'entretien et m'ont beaucoup appris sur leur culture d'origine en plus des réponses au questionnaire.

5.2 Résultats de l'enquête

Afin de mettre en évidence les résultats de ces entretiens, je vais les présenter en les séparant en 3 catégories qui nous permettront de mieux saisir les caractéristiques spécifiques du mode de vie de ces jeunes vivant entre deux cultures.

Je commencerai par montrer comment est leur mode de vie au sein du giron familial, puis j'aborderai leur situation et leur comportement à l'extérieur de la famille. A partir de ces éléments, je pourrai essayer de comprendre les conséquences que ces comportements ont sur les relations avec leurs parents.

Mode de vie dans le giron familial

Dans la plupart des familles interrogées, on retrouve un mélange entre le mode de vie propre à la culture d'origine et un mode de vie lié au pays d'accueil. En effet, la plupart des jeunes parlent leur langue maternelle à la maison avec leurs parents, mais par contre, entre eux, ils parlent le français.

A la maison on parle français, sauf avec notre mère. On a quand même notre culture, mais on a quand même dû s'intégrer et comprendre le mode de vie d'ici. Ce qui est fondamental chez nous c'est la famille. On est très soudé. On se consulte tous avant de prendre une décision.

Advije Azani

Je suis la seule qui ne parle pas le Rom, je vis plutôt à la manière suisse.

Krenare Azani

On garde nos racines, mais il faut toujours essayer de s'adapter parce qu'on est en Suisse. C'est nous qui sommes les invités ici, il faut faire comme ils disent, dans la mesure du possible, sans nuire aux gens.

Dejan Azani

Les menus sont souvent préparés à la manière traditionnelle, mais cela arrive également que les parents confectionnent des repas issus de la cuisine du pays d'accueil.

« A la maison, on se comporte un peu à la manière suisse, un peu à la manière afghane. Il faut se comporter de la même manière qu'ici vu qu'on est dans cette société, mais il ne faut pas oublier nos origines, notre culture. Parce que nous avons une excellente culture, une très vieille culture. On essaie de faire les deux et cela se passe très bien pour l'instant.

On parle notre langue à la maison, on essaie de ne pas oublier notre langue, notre écriture et tout le reste. Souvent on lit des livres, on écrit. On essaie de garder certaines traditions comme le respect des parents, des personnes âgées, des voisins, des invités, toutes les choses qui sont à la base de notre culture. Sinon, on vit à la manière d'ici. On mange parfois à la manière afghane, mais pas toujours. Mon père a travaillé à la cuisine du Botza, donc il nous prépare souvent des repas suisses »

Nasser Akbari

Dans la plupart de ces familles, il n'y a pas de rôles particuliers différents pour les filles ou les garçons. Pratiquement tous aident leurs parents dans les tâches ménagères. Parfois les filles font un peu plus que les garçons, mais on ne peut pas définir de comportements spécifiques selon l'appartenance sexuelle.

Pour la plupart de ces jeunes, il n'est pas possible de vivre ici comme dans leur pays d'origine. Ils peuvent garder certaines traditions, certains rituels dans le cadre de la famille, mais dès qu'ils sortent, ils adaptent leur comportement en fonction du milieu dans lequel ils se trouvent.

On essaie de ne pas s'éloigner de nos racines. On peut le faire dans notre domicile, mais pas à l'extérieur.

Dejan Azani

Ainsi, à la maison, certains vont porter les habits traditionnels, mais pas par revendication, plutôt dans un souci de confort. De même, dans le cadre de fêtes particulières ou quand ils accueillent des invités issus de la culture d'origine, certains vont mettre les habits traditionnels, s'ils en possèdent. Ils vont également se comporter selon les attentes des adultes, par rapport à ce qui est demandé aux enfants dans leur culture.

On vit à la manière somalienne notamment à chaque fois qu'il y a des invités, on doit apporter le thé et servir, nous les petits, pas les parents. C'est le rôle des enfants de travailler.

Weyni Ahmed

La religion, si elle est pratiquée, l'est également dans le cadre familial. La moitié des jeunes interrogés prient régulièrement en famille, mais ils vont rarement à la mosquée. Une jeune fille va à l'école arabe. Les autres ne sont pas pratiquants. Certains pensent qu'ils respecteront les exigences propres à leur culture lorsqu'ils seront plus grands.

Pour l'instant un peu des deux [je vis à la fois à la manière somalienne et à la manière suisse], mais quand je serai plus grande, il est possible que je mette le voile. Je me marierai avec un somalien.

Yasmin Ahmed

Je ne pratique pas encore, mais maman me pousse à apprendre un peu la religion. Je ne porte pas de foulard.

Blerta Becirovic

C'est également plutôt dans le cadre familial que certains parents expliquent à leurs enfants comment ils vivaient dans leur pays d'origine. Souvent, ils insistent sur les conditions de vie, en montrant à l'adolescent la chance qu'il a de vivre en Suisse. Parfois, ils le font dans l'espoir que les jeunes vivent un peu de la même manière ici, mais surtout pour qu'ils connaissent leur culture, leurs racines.

Ils nous expliquent souvent, un peu en espérant que l'on vive de la même manière ici. Ils nous disent, vous vivez comme vous voulez, mais il faut toujours garder la tradition un peu.

Qendresa Quni

Oui, [ils nous expliquent] souvent. Comment ils vivent, on a des bouquins. Ils font cela pour que l'on soit bien, qu'on ne regrette pas grand chose.

Noori Akbari

Certains adolescents sont plus intéressés que d'autres, ils posent plus de questions. Ce sont souvent les plus jeunes, ceux qui n'ont pas ou peu de souvenirs de leur pays d'origine qui sont les plus curieux de connaître le mode de vie et les traditions propres à leur pays d'origine.

Oui, [ils nous expliquent comment ils vivaient] en plus je pose beaucoup de questions car je n'ai pas eu le temps, je n'ai pas de souvenirs car j'étais petit quand nous sommes partis. De se dire qu'on a d'autres racines dans un autre pays, cela me manque. J'aime bien écouter ce que disent mes parents et me dire que je pourrais vivre cela ici. Mais quand je sors, je me dis que c'est impossible, parce que c'est trop différent. La vie du village c'est différent. On essaie de faire ce qu'on peut à la maison, mais vivre totalement comme là-bas ça n'est pas possible. On ne peut pas ramener le Kosovo en Suisse.

Dejan Azani

Certains connaissent donc mieux leur culture d'origine que d'autres. Cela dépend d'une part des parents qui prennent le temps de leur expliquer ou qui insistent pour pratiquer en famille les rites traditionnels, d'autre part de l'intérêt des jeunes. La plupart connaissent plus particulièrement les rites et les fêtes liés à la religion musulmane. Les événements les plus cités sont le Ramadan et Baïram. Par contre, la plupart des adolescents ne savent pas s'il existe des festivités propres à leur pays d'origine.

[Les fêtes propres à notre culture]

Le Ramadan, je ne connais pas de fête spécifique à la Bosnie.

Blerta Becirovic

Il n'y en a pas, sauf le Ramadan.

Kustrim Becirovic

Le Ramadan, Baïram, les fêtes religieuses, la fête du mouton, sinon il n'y a pas trop de fêtes.

Yasmin Ahmed

Le Ramadan, la fête du mouton, pour la Somalie, je ne sais pas.

Weyni Ahmed

Ainsi, dans le giron familial, la culture du pays d'origine est conservée et maintenue dans la mesure du possible. En effet, les familles doivent adapter leur mode de vie

en fonction de la culture du pays d'accueil, tout en essayant de rester au plus près de leurs propres traditions.

On essaie de ne pas oublier. Ne pas vivre de la même manière parce que cela ne serait pas possible ici, mais garder les principes, la base de notre culture, tout ce qui est important.

Nasser Akbari

On doit se souvenir de son passé. Il faut prendre les choses bien de chaque culture et faire un mélange de ce qui est bien.

Noori Akbari

Les jeunes contribuent beaucoup à ce processus d'adaptation en expliquant parfois à leurs parents comment on vit en Suisse.

[A la maison] on vit à la manière suisse et à la manière somalienne. J'essaie d'apprendre à ma mère comment on vit en Suisse.

Weyni Ahmed

On retrouve ce mélange dans leurs choix musicaux par exemple. La plupart écoute du rap, du RNB, du reaggaton, de la pop³⁸. Certains apprécient également des artistes compatriotes.

De même, en général, ils s'habillent selon la mode actuelle. Les jeunes interrogés disent qu'ils ne se changent pas avant d'arriver à la maison, mais qu'ils font attention à ne pas se vêtir de manière provocante. Ils reconnaissent que certains de leurs amis le font et le cachent à leurs parents.

Moi [je ne le fais] pas, mais je connais des filles qui le font. Elles mettent un top sous leur t-shirt et quand elles sortent de la maison, elles enlèvent le t-shirt pour aller à l'école. Quand elles reviennent à la maison, elles remettent le t-shirt.

Yasmin Ahmed

Ainsi, il existe des différences de comportement entre l'intérieur et l'extérieur du cercle familial.

Mode de vie à l'extérieur du giron familial

A l'école et dans la rue, les adolescents interrogés se comportent comme les autres.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, ils écoutent de la musique moderne, ils s'habillent selon les critères de la mode actuelle.

Pour la plupart ce mode de vie leur paraît est normal. Un jeune a cependant précisé que cela était nécessaire pour réussir.

³⁸ Pour faciliter la compréhension, je parlerai de musique moderne pour qualifier la musique pop, reaggae..., par opposition à la musique traditionnelle, qui serait plutôt la musique produite dans les pays d'origine des migrants.

Forcément comme les Suisses. Si on veut réussir à l'école, il faut se comporter selon les coutumes suisses.

Erkan Oezgue

En général, ils parlent peu de leur culture d'origine avec leurs camarades d'école. Certains estiment ne pas pouvoir dire à l'extérieur de quelle origine ils sont.

Comme on ne peut pas dire que nous sommes rom alors c'est plus difficile. Si on me demande d'où je viens, je dis du Kosovo.

Advije Azani

Par contre, d'autres expliquent à l'école comment on vit dans leur pays d'origine.

Parfois les gens ne comprennent pas notre culture alors je leur explique. J'entends toujours des personnes dire que l'Afrique est pauvre. Moi je leur explique que ce n'est pas vrai, je leur parle de mon pays à l'école.

Iman Maxamed

Dans les contacts que les jeunes entretiennent avec leurs pairs du sexe opposé, ils estiment pour la plupart entretenir des relations normales.

Je m'entends aussi bien avec les garçons qu'avec les filles.

Qendresa Quni

J'ai une bonne relation, je m'entends même mieux avec eux [les garçons].

Advije Azani

Je m'entends mieux avec les filles.

Mersad Azani

J'essaie de ne pas être timide, de faire comme si c'était un garçon, mais je m'entends mieux avec les filles.

Dejan Azani

Pour certains, c'est un peu plus difficile. Parfois cet état de fait est lié à la culture d'origine, d'autres fois, il semble que cela soit plus lié aux difficultés propres à l'adolescence.

Je ne suis pas très ouvert avec les filles. Je me sens plus à l'aise avec les garçons. Avec les filles c'est plus difficile.

Nasser Akbari

Je ne leur parle pas beaucoup. Ma mère ne me laisse pas Dans ma religion on ne peut pas rester avec des garçons, plutôt avec des filles.

Weyni Ahmed

Relations avec les parents

Comme nous l'avons ci-dessus, dans le giron familial on essaie de maintenir une partie du mode de vie spécifique à la culture d'origine. Cependant, les jeunes apportent également à la maison, les éléments culturels propres à la culture du pays d'accueil, à travers la musique, les vêtements, la langue, certaines habitudes alimentaires...

En général cette adaptation de leurs enfants ne pose pas trop de problèmes pour les parents. Ils l'acceptent du moment que ces derniers respectent les règles et les limites qu'ils fixent.

Il n'y a pas de problème. C'est différent de la manière afghane, mais ils savent que nous sommes dans un autre milieu et qu'il faut faire avec. Ils n'ont pas vécu dans le même milieu. Parfois ils font des remarques. Par exemple, si on demande trop, ils nous disent que, à notre âge, ils n'avaient pas tout cela, qu'ils devaient aller à l'école à pied, que nous on a de la chance, alors qu'on doit en profiter.

Nasser Akbari

Ils sont plutôt contents parce que je fais ce qu'ils me demandent. Quand ils me demandent de prier, je le fais.

Noori Akbari

En outre, pour la plupart des parents, il est très important que les adolescents ne s'éloignent pas trop de leurs racines, qu'ils n'oublient pas d'où ils viennent.

Il y a deux thèmes qui semblent provoquer plus de discussions entre les parents et les enfants. Le premier concerne l'habillement et le second les relations avec des personnes de sexe opposé.

Les jeunes interrogés ne semblent pas avoir trop de conflits avec leurs parents à propos de leur mode vestimentaire. Cependant, beaucoup ont précisé qu'il n'y avait pas de problème parce qu'ils s'habillent de manière non provocante.

Comme je m'habille de manière non provocante, il n'y a pas de problème. Par contre si je m'habillais de façon provocante alors il y aurait des problèmes.

Noori Akbari

Quand on habitait encore en Bosnie, j'avais un top qui dénudait le dos. Mon père ne m'a pas laissé le mettre, il trouvait cela trop provocant. Sinon des jupes et des trucs comme cela il est habitué alors ça va bien. Je fais toujours attention que cela ne soit pas trop décolleté, je n'aime pas trop, sinon je m'habille comme je veux.

Qendresa Quni

Ainsi, les adolescents ont adopté une stratégie, afin de ne pas rentrer en conflit avec leurs parents. Ils s'habillent de manière non provocante et disent que de toute façon cela ne leur plaît pas. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, d'autres jeunes le font en cachette de leurs parents.

Moi [je ne le fais] pas, mais je connais des filles qui le font. Elles mettent un top sous leur t-shirt et quand elles sortent de la maison, elles enlèvent le t-shirt pour aller à l'école. Quand elles reviennent à la maison, elles remettent le t-shirt.

Yasmin Ahmed

De même, dans les relations avec leurs pairs de sexe opposé, les jeunes font attention à leur comportement. En effet, la plupart des parents n'acceptent pas que leur fille ou leur fils sorte avec un garçon ou avec une fille. Cela ne se fait pas.

Mes parents ne me laissent pas trop sortir parce qu'ils ont peur des garçons et de leur comportement envers moi. Pour sortir cela pose des problèmes avec mes parents. Il n'y a pas trop de Bosniaques dans cette ville et ils ne me laissent pas trop sortir. Ils n'ont pas confiance aux autres. Je pense que si c'étaient des Bosniaques, ils me laisseraient peut-être sortir.

Blerta Becirovic

Je ne sais pas. Quand mes parents sont présents je ne me tiens pas trop avec des filles. Ils ne savent pas si je sors avec une fille.

Erkan Oezgue

Je peux avoir des amis, mais quant à sortir avec un garçon, chez nous, c'est différent. Mon père préfère ne pas être au courant. Il préfère que je lui dise que je vais voir une copine plutôt que je sors avec mon copain. Je ne peux pas amener mon copain ici.

Advije Azani

En outre, souvent la communauté à laquelle ils appartiennent joue un rôle prépondérant dans la fixation des limites du comportement accepté. Il arrive en effet, que des compatriotes fassent des remarques aux parents des jeunes sur le fait que leurs enfants sortent...

Dans ma pratique professionnelle, il est arrivé qu'un père de famille demande l'autorisation à la communauté pour que sa fille puisse aller à l'école dans une autre commune que celle de son domicile. La communauté a finalement accepté à condition que le frère de la jeune fille l'accompagne.

De manière générale, lors des entretiens, les adolescents estiment que leurs parents se sont bien adaptés à la vie en Suisse. Ils reconnaissent que cela n'a pas toujours été facile, notamment à cause du statut de requérants d'asile³⁹ et de l'apprentissage de la langue.

³⁹ En tant que requérants d'asile, ils ne peuvent pas quitter le pays d'accueil. Ils ont cependant l'autorisation de passer 5 jours par mois dans un autre canton. Ils ont le droit de travailler, mais exclusivement dans leur canton de domicile et dans certains domaines tel que l'agriculture, la restauration de montagne, le bâtiment, à condition

Ils ont eu un peu de peine à s'adapter au début. Cela changeait beaucoup pour eux. Les Afghans sont très patriotes. Maintenant, ils s'adaptent un peu. La langue aussi, c'était difficile, mais maintenant ils se débrouillent. Le plus difficile c'est de ne pas travailler.

Nasser Akbari

Il faut cependant considérer cette donnée avec circonspection. En effet, cette affirmation peut être biaisée par la fonction de l'enquêtrice. Ainsi, les personnes interrogées savent que je travaille comme assistante sociale au Service de Coordination des Prestations Sociales dont ils dépendent. Ils vont donc adapter leur discours à cet état de fait. De même, les parents assistant à l'entretien, les propos des adolescents peuvent être également influencés par cette présence.

La langue est également un sujet de discussion entre les parents et les jeunes. En effet, du fait qu'ils sont scolarisés, les adolescents apprennent très rapidement la langue du pays d'accueil. Pour les parents cet apprentissage est plus difficile. Il existe des cours qui sont donnés par les institutions aidant les requérants d'asile. Cependant, certains adultes ont de la peine à apprendre. Certains sont traumatisés par leur vécu, d'autres souffrent de dépression, d'autres encore sont illettrés.

Dans la plupart des familles, les adolescents sont amenés à servir d'interprètes pour leurs parents et cette situation n'est pas toujours acceptée par les jeunes.

Ca me dérange parce que j'aimerais qu'ils apprennent le français et qu'ils se débrouillent tout seuls. Quand il n'y a pas d'autres solutions, je suis là, je ne peux rien faire ils m'obligent.

Qendresa Quni

Ca m'énerve un peu. Cela fait 4 ans que nous sommes ici, moi j'ai appris parfaitement le français et eux juste un petit peu. J'aimerais qu'ils l'apprennent.

Ahmed Quni

Je préfère qu'ils apprennent le français comme cela ils se débrouillent tout seuls. Si un jour je ne suis pas là, ils devront se débrouiller.

Yasmin Ahmed

Pour d'autres jeunes, cela leur semble normal et ils acceptent très volontiers de le faire.

qu'ils ne prennent pas une place de travail d'un Suisse ou d'une personne au bénéfice d'un permis B ou C. Cependant, il leur est très difficile de trouver du travail étant donné que de nombreux patrons refusent d'engager une personne titulaire d'un permis provisoire comme le permis N ou F. Souvent, ces derniers ne connaissent pas la signification de ces permis. Enfin, pour une personne qui avait une profession libérale dans son pays d'origine, il est difficile de travailler dans le secteur tertiaire.

Pour mon père on n'a pas eu besoin. Pour ma mère c'est différent, elle est un peu timide, elle n'ose pas, mais elle comprend tout. Mais elle est illettrée. Cela ne me dérange pas, on est habitué depuis tout petit à l'accompagner.

Advije Azani

Ca ne me dérange pas parce que j'aime aider. Je veux faire cela plus tard aider les gens et si je peux le faire en faisant des traductions cela me plaît.

Ibaq Cali

Ainsi, les parents ont dû accepter que leurs enfants adoptent un mode de vie différent du leur. Selon les jeunes, ceux-ci sont conscients que cela est nécessaire pour leur bien-être et leur intégration. Certains parents leur demandent pourtant de ne pas oublier leurs racines et de respecter les règles et les limites qu'ils leur donnent.

La plupart des adolescents sont très bien intégrés ici et ils n'imaginent pas vivre dans un autre pays. Le mode de vie en Suisse leur convient et ils pensent rester en Suisse plus tard. Certains veulent rentrer au pays pour des vacances, pour rendre visite à la famille, mais ils n'envisagent pas de construire leur futur dans leur pays d'origine.

Les parents qui étaient présents lors des interviews se rendent compte que leurs enfants ne veulent pas retourner vivre dans leur pays d'origine. Cela les rend un peu tristes, mais ils reconnaissent que leurs enfants ont plus de possibilités de construire leur avenir dans le pays d'accueil, plutôt que dans leur pays d'origine où souvent la guerre a tout détruit et où il n'y a pas ou peu d'opportunité de travail. Eux-mêmes préfèrent rester ici s'ils peuvent obtenir l'asile.

5.3 Analyse des données :

Afin de faire le lien avec les éléments théoriques issus des ouvrages scientifiques, je reprendrai les quatre éléments principaux formulés dans les hypothèses de départ et je comparerai les données des deux domaines de recherche – théorique et pratique.

Les stratégies identitaires

Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, chaque individu va réagir de manière différente pour résoudre le problème auquel il est confronté en se retrouvant entre deux cultures.

Au cours de nos entretiens nous avons rarement rencontré des situations dans lesquelles le jeune rejette complètement la culture d'accueil, telle que le suppose le processus de **contre-acculturation**. Selon Camilleri, cela peut se traduire par une adaptation temporelle, mais dans la famille les normes culturelles sont strictement respectées. Dans le système développé par cet auteur, il s'agit de l'un des modèles de **cohérence simple**.

On peut constater un phénomène similaire à ce qui est décrit ci-dessus dans la famille Becirovic, bien qu'il ne soit pas totalement réalisé, puisque les parents ne parlent pas beaucoup de leur culture d'origine aux enfants.

A la maison, on vit à la manière bosniaque.

Mes parents ne me laissent pas trop sortir parce qu'ils ont peur des garçons et de leur comportement envers moi. Pour sortir cela pose des problèmes avec mes parents. Il n'y a pas trop de Bosniaques dans cette ville et ils ne me laissent pas trop sortir. Ils n'ont pas confiance aux autres. Je pense que si c'étaient des Bosniaques, ils me laisseraient peut-être sortir.

Si je leur pose des questions ils vont me dire [comment ils vivaient dans leur pays], mais sinon, ils ne me disent pas.

Blerta Becirovic

On retrouve également la manifestation de ce principe de **cohérence simple** dans l'exemple cité plus haut du père de famille qui en réfère à la communauté pour envoyer sa fille à l'école⁴⁰.

De même, dans la famille Ahmed, il semble que l'adaptation aux normes du pays d'accueil peut n'être que temporaire. En effet, pour l'instant Yasmin et Weyni vivent selon le mode de vie du pays d'accueil, mais elles envisagent de se marier au sein de leur communauté et d'en adopter les codes culturels en vigueur après leur mariage.

Pour l'instant un peu des deux [mode de vie somalien et suisse], mais quand je serai plus grande, il est possible que je mette le voile. Je me marierai avec un somalien.

Yasmin Ahmed

C'est la même chose que ma soeur.

Weyni Ahmed

Dans d'autres familles, par contre, on retrouve plutôt la mise en place de stratégies qualifiées d'**opportunistes** par Camilleri qui font également partie de la catégorie des modèles de **cohérence simple**. Les jeunes adaptent leur comportement au contexte dans lequel ils se trouvent. Ainsi, la famille Azani ne peut pas dire quelle est leur véritable origine, notamment à cause des préjugés qui existent sur leur culture. Ils ne parlent donc pas de leur culture à l'extérieur du cercle familial. Par contre, en famille, ils vivent encore proche de leurs traditions et se soucient de conserver leur culture dans la mesure du possible.

On essaie de ne pas s'éloigner de nos racines. On peut le faire dans notre domicile, mais pas à l'extérieur.

Dejan Azani

⁴⁰ cf. p. 33

On ne peut pas dire que nous sommes rom. Si on me demande d'où je viens, je dis du Kosovo.

Je n'oublierai jamais ma culture. C'est grâce à cela que je suis qui je suis.
Advije Azani

Dans la situation d'Erkan Oezgue, on pourrait également parler d'opportunisme, puisque selon lui « *si on veut réussir à l'école, il faut se comporter selon les coutumes suisses* ». Cependant, quand on l'interroge sur son mode de vie à la maison, il répond qu'il vit « *plutôt [à la manière] suisse, je ne connais pas les coutumes de là-bas car je suis venu en Suisse à 1 an et demi* ».

Dans le contexte de l'asile, cet **opportunisme** peut se justifier du fait que l'intégration est l'un des critères de l'Office des Migrations (ODM) pour l'octroi du permis B⁴¹. En effet, au moment de prendre une telle décision, l'ODM va vérifier si la personne travaille et subvient à ses besoins (soit si elle paie son loyer et ses factures médicales, de caisses maladies et autres dépenses) et si elle est intégrée – notamment si elle parle une des langues nationales.

Ainsi, de nombreux requérants s'intègrent dans le milieu du travail, apprennent le français ou l'allemand, tout en conservant le mode de vie propre à leur culture d'origine dans le cadre familial.

Il faut cependant remarquer que cet état de fait concerne plutôt les parents que les enfants. En effet, ceux-ci respectent les traditions et essaient de conserver certains traits culturels. Ils s'habillent tous à la mode du pays d'accueil, ils écoutent de la musique moderne (rap, RNBe, reaggaton...) et la majorité estiment qu'il n'est pas possible de vivre ici comme dans leur pays d'origine.

Non ça n'est pas possible la culture est-ouest est assez différente, le milieu aussi, ça n'est pas la même chose.

Nasser Akbari

Non parce que dans mon pays je devrais me plier aux règles musulmanes et je ne pourrais pas vivre comme je le fais ici.

Ibaq Cali

Non, parce que là-bas c'est plus compliqué qu'ici, pour le travail et les filles se marient très tôt, elles doivent rester à la maison

Yasmin Ahmed

En outre, nous l'avons vu précédemment, la majorité souhaite s'installer en Suisse ou ailleurs en Europe plus tard.

Par conséquent, je pense que dans la situation des adolescents, on ne peut pas vraiment parler d'opportunisme. Il semble qu'ils vivent plus en utilisant les deux cultures selon le modèle de **cohérence complexe** décrit par Camilleri.

⁴¹ Le permis B est une autorisation de séjour annuelle. Pour les requérants, il est le passeport qui leur permet de sortir du système de l'asile.

Le plus souvent il s'agit d'une sorte de « bricolage » culturel et identitaire. L'individu va prendre ce qu'il y a de bien dans chacune des cultures et se forger une culture propre. Cela correspond au processus de synthèse décrit par Abou Selim dans lequel l'individu intègre les modèles de penser et de sentir intermédiaires entre les deux cultures pour finalement enrichir la culture d'accueil avec des éléments de la culture d'origine.

C'est la stratégie adoptée notamment par les adolescents de la famille Akbari.

[On ne vit] pas vraiment [selon le mode de vie de notre culture d'origine], on essaie de ne pas oublier. Ne pas vivre de la même manière parce que cela ne serait pas possible ici, mais garder les principes, la base de notre culture, tout ce qui est important.

Nasser Akbari

On doit se souvenir de son passé. Il faut prendre les choses bien de chaque culture et faire un mélange de ce qui est bien.

Noori Akbari

De même, la famille Azani mélange les deux modes de vie. Ils parlent le français à la maison entre eux et avec leur père. Ils s'habillent selon la mode du pays d'accueil, ils écoutent de la musique moderne...et, parallèlement, les fêtes traditionnelles sont fondamentales pour eux, ils vivent ces moments en famille et ils pratiquent les rituels propres à leur culture lors des événements importants.

[Les événements importants propres à ma culture sont] Djerdan, Baïram, les fêtes religieuses. Ce sont des moments que l'on partage en famille.

Advije Azani

On pratique certains rituels dans des fêtes, notamment dans des mariages.

Mersad Azani

La plupart de ces adolescents sont fiers de leur culture et aiment la faire découvrir à ceux qui s'y intéressent. Ainsi, à ces stratégies utilisées pour rétablir une unité de sens, s'ajoutent également parfois des stratégies visant à rétablir le sentiment de valeur de soi.

C'est alors qu'apparaissent les identités revendicatrices décrites par Camilleri. Ainsi, Iman revendique son appartenance ethnique, elle défend ses valeurs et ses traditions. Elle connaît bien le mode de vie de son pays et elle n'hésite pas à le faire découvrir aux autres en leur racontant comment on vit en Somalie.

Parfois les gens ne comprennent pas notre culture alors je leur explique. J'entends toujours des personnes dire que l'Afrique est pauvre. Moi je leur explique que ce n'est pas vrai, je leur parle de mon pays à l'école.

Iman Maxamed

La famille Akbari a fabriqué un panneau sur lequel sont présentées des images de l'Afghanistan avant et après la guerre.

La famille Azani connaît beaucoup de mythes et de contes liés à la tradition orale de leur ethnie et ses membres apprécient de les partager avec les personnes qui s'y intéressent.

La présence de ces stratégies identitaires implique que des processus d'acculturation se sont engagés pour la plupart de ces adolescents.

Les processus d'acculturation

Comme nous l'avons vu dans la partie théorique, il existe quatre formes d'acculturation, selon le type matériel et/ou formel⁴².

L'acculturation formelle est la forme d'acculturation qui semble la plus proche du processus engagé par les jeunes requérants d'asile. En effet, les entretiens nous révèlent que tous s'habillent selon la mode d'ici, ils écoutent de la musique moderne. De plus, à l'école, ils se comportent comme les autres élèves. Certains parlent même le français à la maison. La plupart veulent vivre dans un pays tel que la Suisse ou la France, car ils se sentent « *bien adaptés en Suisse* », « *comme chez eux* ».

Cela correspond également au **processus de synthèse** décrit par Abou.

Les parents de ces jeunes s'engagent plutôt dans un processus **d'acculturation matérielle**. En effet, la majorité ne parle pas ou peu le français. Ils s'adaptent au mode de vie du pays d'accueil seulement à l'extérieur, mais dans le cadre familial, ils essaient de vivre au plus proche de leur culture, s'exprimant dans leur langue, mangeant leurs spécialités culinaires, écoutant de la musique de chez eux et regardant même parfois les chaînes télévisuelles produites par leur pays d'origine.

Des adolescents, comme les Quni, sont pratiquement **assimilés**. Ils ne rejettent pas leur identité, mais ils vivent selon le mode de vie européen. Il faut dire qu'ils ont un parcours de vie particulier, puisqu'ils ont grandi en Allemagne et n'ont passé que quatre ans dans leur pays d'origine.

[Je vis] plutôt à la manière allemande parce que au moment où j'ai commencé à grandir, à réfléchir, j'étais en Allemagne et j'ai pris les habitudes allemandes.

Qendresa Quni

De même, un jeune comme Erkan Oezgue reconnaît lui-même qu'il ne connaît que peu sa culture d'origine, puisqu'il est arrivé en Suisse alors qu'il avait une année et demi et il ne pratique pas le religion de ses parents.

[Je vis] plutôt [à la manière] suisse, je ne connais pas les coutumes de là-bas car je suis venu en Suisse à 1 an et demi.

Erkan Oezgue

⁴² cf. p. 19-20

On rencontre peu les autres processus décrits par Abou. En effet, le **syncrétisme**, tel qu'il est expliqué implique une réinterprétation des éléments culturels des deux sociétés en contact et celle-ci doit aboutir à la création d'une nouvelle culture hybride. Dans les entretiens, nous sommes plutôt confrontés à un **processus de synthèse**, une sorte de bricolage entre les deux cultures tel que le décrit le jeune Noori Akbari : « *Il faut prendre les choses bien de chaque culture et faire un mélange de ce qui est bien* ».

Enfin, le processus de **contre-acculturation** en tant que tel n'apparaît pas dans nos entretiens. Par contre, comme nous l'avons vu précédemment, il existe sous forme de stratégie identitaire, mais sans être complètement réalisé⁴³.

Si l'on essaie de répondre aux questions élaborées par Berry dans son étude sur l'acculturation en considérant le point de vue des adolescents rencontrés, on peut répondre par l'affirmative aux deux interrogations. Ainsi, on est plutôt confronté à un phénomène d'intégration. En effet, les personnes interrogées ont conservé leurs caractéristiques culturelles : elles s'expriment dans leur langue, elles mangent parfois des plats typiques de leur région, elles participent à des fêtes et des événements propres à leur culture.... Elles participent également activement à la vie dans le pays d'accueil : elles vont à des fêtes, elles font des activités sportives ou associatives....

Selon les critères de Berry, on peut également affirmer que les Quni sont **assimilés**. En effet, dans leur mode de vie, on ne retrouve que très peu de caractéristiques culturelles propres à leur pays d'origine. Certes, ils parlent leur langue maternelle, mais ils ne savent pas l'écrire, ils ne pratiquent pas la religion de leurs parents et eux-mêmes se sentent plus suisses ou allemands que bosniaques.

On est bien intégré, on vit comme tout le monde, pas selon les normes bosniaques.

Qendresa Quni

[On vit] comme tout le monde, on ne vit pas vraiment comme en Bosnie. Comme on a vécu en Allemagne, on s'est habitué à cela.

Ahmed Quni

On n'est pas vraiment des musulmans pratiquants.

Qendresa Quni

Parmi les jeunes interrogés, il n'y a pas de personnes **marginalisées**. Tous se sont bien intégrés à la société d'accueil. Cependant, on peut dire que, par leur attitude, la famille Becirovic tend vers la **marginalisation** en interdisant à leurs enfants de sortir en dehors de l'école et en ne leur transmettant que peu d'éléments de leur culture d'origine.

De même, le phénomène de **ségrégation** n'apparaît pas de manière significative. Advije Azani nous a fait part des difficultés qu'elle a rencontrées à son arrivée. Selon elle, les Suisses ne sont pas très ouverts, ni accueillants, ils semblent avoir peur des

⁴³ cf. p. 35

étrangers, alors c'est elle qui a dû faire l'effort d'aller vers eux pour faire connaissance, mais finalement elle a été acceptée et s'est intégrée.

Dans la famille Becirovic, par contre, on trouve un peu le mode de **séparation** décrit par Berry. Il est cependant plutôt du ressort des parents que des enfants. En effet, les parents ne laissent pas sortir leurs enfants. Ils ne peuvent pas pratiquer d'activités extrascolaires. Par contre les deux adolescents se sont bien intégrés et se sentent bien dans le pays d'accueil. Plus tard, ils envisagent même de vivre en Suisse.

Ainsi, nous pouvons constater qu'effectivement ces adolescents se sont acculturés, utilisant des modalités différentes selon les personnes, mais tous ont intégré des éléments culturels du pays d'accueil et ont adopté des comportements propres à ce dernier.

Les conflits entre parents et enfants

Selon les entretiens que nous avons réalisés, il existe peu de situations conflictuelles entre les parents et les enfants. En général, les parents acceptent relativement bien le mode de vie de leurs enfants ici. La plupart ne leur disent rien de particulier. Certains leur demandent de ne pas trop s'éloigner de leurs racines, mais du moment que les jeunes respectent les limites imposées, il ne semble pas y avoir de problèmes.

Il n'y a pas de problème. C'est différent de la manière afghane, mais ils savent que nous sommes dans un autre milieu et qu'il faut faire avec. Ils n'ont pas vécu dans le même milieu. Parfois ils font des remarques. Par exemple, si on demande trop, ils nous disent que à notre âge, ils n'avaient pas tout cela, qu'ils devaient aller à l'école à pied que nous on a de la chance alors qu'on doit en profiter.

Nasser Akbari

Ils sont plutôt contents parce que je fais ce qu'ils me demandent. Quand ils me demandent de prier, je le fais.

Noori Akbari

Il arrive parfois qu'il y ait des discussions, notamment à propos de la mode vestimentaire des adolescents. La plupart des parents acceptent que les jeunes s'habillent selon la mode du pays d'accueil, à condition qu'ils ne mettent pas des habits provocants.

Quand on habitait encore en Bosnie, j'avais un top qui dénudait le dos. Mon père ne m'a pas laissé le mettre, il trouvait cela trop provocant. Sinon des jupes et des trucs comme cela il est habitué alors ça va bien. Je fais toujours attention que cela ne soit pas trop décolleté, je n'aime pas trop, sinon je m'habille comme je veux.

Qendresa Quni

Non il n'y a pas de problèmes. Comme je m'habille de manière non provocante, il n'y a pas de problème. Par contre si je m'habillais de façon provocante alors il y aurait des problèmes.

Noori Akbari

Un autre sujet un peu plus sensible est celui des sorties, notamment avec des amis/es de sexe opposé. En effet, dans la religion musulmane, les contacts entre les genres sont généralement proscrits. Ainsi, la majorité des parents acceptent que leurs enfants sortent avec des amis du même genre, mais refusent les autres sorties.

Les jeunes essaient de les contenter ou cachent leurs sorties avec des personnes de sexe opposé.

Si je sors avec des garçons, ils n'acceptent pas trop.

Yasmin Ahmed

Quand mes parents sont présents, je ne me tiens pas trop avec des filles. Ils ne savent pas si je sors avec une fille.

Erkan Oezgue

Je peux avoir des amis, mais quant à sortir avec un garçon, chez nous, c'est différent. Mon père préfère ne pas être au courant. Il préfère que je lui dise que je vais voir une copine plutôt que je sors avec mon copain. Je ne peux pas amener mon copain ici [à la maison].

Advije Azani

Certains parents vont jusqu'à interdire à leurs enfants de sortir. C'est le cas de la famille Becirovic, par exemple.

Mes parents ne me laissent pas trop sortir parce qu'ils ont peur des garçons et de leur comportement envers moi.

Blerta Becirovic

Je n'ai pas le droit de sortir.

Kustrim Becirovic

Un autre élément qui peut provoquer des conflits avec les parents, en plus du phénomène d'acculturation, est le stade de développement dans lequel se trouvent les jeunes interviewés. En effet, ils sont tous adolescents. Or, comme nous l'avons vu dans la partie théorique, il s'agit d'une étape entre deux âges au cours de laquelle le jeune cherche à définir son identité. Pour ce faire, il va chercher à ressembler à ses pairs et s'opposer aux adultes pour se distinguer, gagner son indépendance.

On constate ce phénomène dans les réponses des jeunes interviewés. Selon eux, ils se comportent « *comme les autres* » à l'école. Ils s'habillent selon la mode d'ici, ils écoutent de la musique moderne. Ils vivent selon les mêmes codes culturels que leurs pairs. Comme les autres adolescents, ils revendiquent plus de liberté.

Quand on est seul à la maison avec papa, il est plus strict. Des fois, j'aime comme ils sont [mes parents], parfois je n'aime pas du tout. J'aimerais encore avoir plus de liberté.

Qendresa Quni

Malgré cette distinction avec le mode de vie de leurs parents, on ne retrouve pas les problématiques décrites par Gisèle Legault⁴⁴ chez les jeunes rencontrés au cours de l'enquête. En effet, la plupart des adolescents ne contestent pas l'autorité de leurs parents, ils les respectent et ils sont également attentifs à garder une partie de leur bagage culturel. Ils parlent pratiquement tous leur langue maternelle et beaucoup essaient de « *ne pas oublier leurs racines, leur culture* ». La plupart pratique la religion enseignée par leurs parents.

A la maison, on se comporte un peu à la manière suisse, un peu à la manière afghane. Il faut se comporter de la même manière qu'ici vu qu'on est dans cette société, mais il ne faut pas oublier nos origines, notre culture, parce que nous avons une excellente culture, une très vieille culture. On essaie de faire les deux et cela se passe très bien pour l'instant.

On parle notre langue à la maison, on essaie de ne pas oublier notre langue, notre écriture et tout le reste. Souvent on lit des livres, on écrit. On essaie de garder certaines traditions comme le respect des parents, des personnes âgées, des voisins, des invités, toutes les choses qui sont à la base de notre culture.

Nasser Akbari

On essaie de ne pas s'éloigner de nos racines. On peut le faire dans notre domicile, mais pas à l'extérieur.

Dejan Azani

De même, si on considère les situations des participants à l'enquête, on ne retrouve qu'une modalité décrite par Beauchesne⁴⁵ dans son étude sur la crise d'adolescence vécue par les jeunes migrants. En effet, aucun des adolescents rencontrés ne se trouve dans l'obligation de choisir entre la culture de ses parents et celle du pays d'accueil, par conséquent on ne peut pas parler de **crise conflictuelle**. Il n'existe pas non plus **d'opposition vécue dans l'ambiguïté** qui engendre, chez le jeune, une confusion des repères. Chacun sait à quelle culture il appartient. Il n'y a pas de confrontation entre les deux cultures dans lesquelles il évolue.

En fait, on retrouve plutôt la modalité selon laquelle **il n'y a pas de crise, pas de choix**. Les jeunes migrants ont tous développé un système adaptatif qui leur permet de « jongler » entre les deux cultures et d'adapter leur comportement au contexte dans lequel ils se trouvent.

Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les parents font également preuve d'ouverture et se rendent compte que si leur enfant veut réussir dans la société

⁴⁴ Cf p. 16

⁴⁵ Cf p. 17

d'accueil, il doit s'adapter à ses normes. Du reste, la plupart des parents ont également fait des efforts dans ce sens puisque beaucoup parlent au moins une langue nationale et essaient de s'insérer dans le monde du travail.

Ainsi, tant que les adolescents respectent les règles édictées par les parents, il n'y a pas de conflit. Cependant, comme je l'ai précisé dans la présentation de l'enquête, les parents étaient présents lors des entretiens, par conséquent, les jeunes n'ont certainement pas pu s'exprimer aussi librement qu'ils ne l'auraient voulu. En outre, je pense que ma fonction d'assistante sociale pour le Service de Coordinations des Prestations Sociales dont ils dépendent peut également avoir eu une influence sur les réponses qu'ils m'ont données. Enfin, le fait qu'ils ne me connaissent pas non plus peut être un facteur déterminant leur retenue. En effet, il est rare que l'on raconte les problèmes que l'on rencontre à une personne qui ne fait pas partie de son réseau primaire.

Ces réponses semblent indiquer que ces familles fonctionnent sans problèmes. Les biais mis en évidence ci-dessus peuvent expliquer en partie que les réponses données semblent « idéales ». Il est important de préciser que ces familles ne sont pas représentatives de l'ensemble des requérants d'asile dépendant de l'Office de Coordination des Prestations Sociales. Il existe en effet des situations dans lesquelles certains jeunes sont en rupture totale avec leurs parents et la société. Ils commettent des délits, se rebellent contre l'autorité. Si l'on essaie de comprendre les causes de ce type de comportement, on peut émettre l'hypothèse de l'existence d'un problème d'identité. En effet, élevés entre deux cultures, ces jeunes ont l'impression de n'appartenir ni à la culture d'origine, ni à celle d'accueil. Ils n'ont pas réussi à faire la synthèse entre les deux. Ils n'ont pas pu adopter de stratégies identitaires pour retrouver une cohérence dans leur identité. Cela correspond également à la modalité décrite par Beauchesne selon laquelle l'opposition est vécue dans l'ambiguïté. Dans ces situations problématiques, on retrouve, en effet, la confusion des repères identitaires.

L'enculturation

Comme nous l'avons vu dans la présentation des résultats de l'enquête, les parents transmettent à leurs enfants des éléments culturels tels que la langue, la religion et certains rituels. Ils leur racontent comment ils vivaient dans leur pays d'origine.

[A la maison] on vit selon les traditions somaliennes.

Ibaq Cali

A la maison, on se comporte un peu à la manière suisse, un peu à la manière afghane. Il faut se comporter de la même manière qu'ici vu qu'on est dans cette société, mais il ne faut pas oublier nos origines, notre culture. Parce que nous avons une excellente culture, une très vieille culture. On essaie de faire les deux et cela se passe très bien pour l'instant.

On parle notre langue à la maison, on essaie de ne pas oublier notre langue, notre écriture et tout le reste. Souvent on lit des livres, on écrit On essaie de

garder certaines traditions comme le respect des parents, des personnes âgées, des voisins, des invités, toutes les choses qui sont à la base de notre culture. Sinon, on vit à la manière d'ici. On mange parfois à la manière afghane, mais pas toujours.

Nasser Akbari

Oui, ils nous racontent [comment ils vivaient dans leur pays]. Les gens là-bas c'était autrement. Je n'oublierai jamais ma culture. C'est grâce à cela que je suis qui je suis.

Advije Azani

Ainsi, la plupart des parents parlent leur langue maternelle avec leurs enfants. Certains les incitent à pratiquer leur religion.

Je ne pratique pas encore, mais maman me pousse à apprendre un peu la religion. Je ne porte pas de foulard.

Blerta Becirovic

Nous n'allons pas à la mosquée, mais nous prions à la maison

Nasser Akbari

Ils les emmènent également à des fêtes dans lesquelles ils retrouvent des compatriotes.

En l'occurrence la transmission est faite de manière consciente, mais il arrive également que les adolescents passent par la méthode d'essais et d'erreurs. Ainsi, par exemple dans la famille Azani, les jeunes agissent et leurs parents discutent avec eux de leurs comportements en leur demandant de se corriger si nécessaire.

Cela semble également un fonctionnement familial « parfait ». Il est bien clair que, dans la réalité, les choses doivent se passer différemment. Le dialogue entre parents -enfants n'est pas aussi évident dans toutes les familles. On retrouve ici certainement les biais décrits précédemment : d'une part, l'influence du discours fait devant l'assistante sociale du service dont ils dépendent, d'autre part celle due à la présence d'un de leurs parents lors de l'entretien.

A l'école, nous avons un processus de **socialisation** ou de **transmission oblique** selon les critères de Berry⁴⁶.

Erkan Oezgue nous le dit clairement : « [à l'école je me comporte] *forcément comme les Suisses. Si on veut réussir à l'école, il faut se comporter selon les coutumes suisses* ».

⁴⁶ cf. p. 15

De même, les jeunes migrants acquièrent les valeurs culturelles de leurs pairs, notamment dans le domaine de la mode vestimentaire et de la musique. C'est ce que Berry nomme la **transmission horizontale**.

Tous ces éléments font partie de la construction identitaire des adolescents interrogés. Ils corroborent la définition de Malewska-Peyre⁴⁷, selon laquelle l'identité est un processus dynamique, une gestion du changement négociée entre le moi et l'environnement social. En effet, les adolescents construisent leur identité à partir des éléments culturels transmis par leurs parents et à partir de ceux transmis par l'école et leurs pairs. Comme nous l'avons vu, ils adaptent leur comportement au contexte dans lequel ils se trouvent.

On retrouve également les quatre dimensions de l'identité décrites par Erikson⁴⁸.

Chaque jeune sait à quelle culture il appartient. En général, les valeurs fondamentales qui lui ont été inculquées et sa langue maternelle sont conservées. En outre, l'identité qu'il a construite s'inspire des différents modèles qui l'entourent : ses parents, ses professeurs, ses pairs... Enfin, les éléments transmis par ces derniers lui permettent de vivre conformément au mode de vie du groupe dans lequel il se trouve.

Si les parents transmettent des éléments culturels à leurs descendants par l'enculturation, selon le principe de **mutualité** décrit par Erikson⁴⁹, les enfants vont également influencer le comportement de leurs parents.

C'est ce qu'on retrouve dans les propos de Weyni Ahmed : « *J'essaie d'apprendre à ma mère comment on vit en Suisse* ».

En outre, la plupart des adolescents estiment que leurs parents se sont bien adaptés à la vie en Suisse. Certains ont encore besoin que leur enfant les accompagne lors des rendez-vous médicaux ou administratifs pour servir d'interprète, mais beaucoup ont appris la langue du pays d'accueil et à se débrouiller pour vivre en Suisse.

⁴⁷ cf. p. 7

⁴⁸ cf. p. 9.

⁴⁹ Cf. p. 9

6. Synthèse

Dans cette partie, nous allons résumer les résultats de l'enquête théorique et pratique en vérifiant s'ils corroborent les hypothèses formulées au départ ; puis nous aborderons les perspectives et les pistes d'action qui pourraient être utiles pour le travailleur social.

6.1 Résultats principaux

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les adolescents ont engagé différentes stratégies identitaires pour vivre entre les deux cultures dans lesquelles ils évoluent. La principale stratégie mise en place relève du modèle de cohérence complexe décrite comme une sorte de « bricolage » culturel et identitaire.

Cela permet effectivement aux jeunes migrants de vivre tant dans la culture d'origine que dans celle du pays d'accueil. Nous l'avons vu, ils adaptent leur comportement à l'environnement social tout en conservant certaines caractéristiques intactes (mode vestimentaire, choix musicaux). Ainsi, ils n'ont pas à choisir entre les deux cultures. En outre, leur identité se construit de manière cohérente, malgré le développement entre deux cultures.

Ceci est rendu possible par le fait que les parents acceptent que leurs enfants acquièrent les normes et modalités de comportement de la société d'accueil. En effet, selon les résultats de l'enquête, il existe peu de conflits entre les parents et les enfants. Les premiers autorisent les seconds à s'habiller selon la mode d'ici à condition que cela reste décent. De même, il n'y a pas non plus de discussions en famille quant au mode de vie des jeunes, sauf en ce qui concerne les sorties avec des personnes du sexe opposé. Cela est principalement lié à la doctrine religieuse à laquelle ils se réfèrent. En effet, dans l'islam, le mélange des genres n'est pas accepté. Par conséquent, la majorité des parents demandent à leurs enfants de respecter cette norme.

A partir des éléments récoltés au cours de l'enquête, on ne peut donc pas confirmer l'hypothèse selon laquelle les conflits entre parents et enfants sont accentués par le processus d'acculturation. On retrouve des revendications pour plus de liberté (ex. Qendresa Quni), mais cela correspond aux demandes de tous les adolescents. Cependant, au cours de ma pratique professionnelle, j'ai été confrontée à ce type de conflits entre parents et enfants. Je pense que les jeunes interrogés ont réussi leur intégration, leur acculturation parce que leurs parents sont suffisamment ouverts et tolérants pour accepter les changements culturels de leurs descendants.

En effet, selon les réponses données, les parents sont conscients que leurs enfants doivent s'adapter au mode de vie du pays d'accueil s'ils veulent réussir. Il est important pour eux que les adolescents les respectent, leur obéissent et qu'ils gardent en mémoire leurs racines, certains éléments de leur culture (la langue, la religion, ...).

Pour ce faire, les adultes leurs racontent comment ils vivaient dans leur pays d'origine. Parfois, ils leur demandent de participer à des fêtes traditionnelles. Ils les

encouragent à pratiquer, à prier et à célébrer les événements religieux. Enfin, ils essaient de leur transmettre quelques éléments culturels propres à leur société d'origine. On retrouve ainsi le phénomène d'enculturation et la transmission verticale décrite par Berry.

Certains jeunes sont plus intéressés que d'autres. Ils posent des questions, ils apprécient de partager leurs connaissances culturelles avec les personnes qui sont intéressées. Quelques uns vont jusqu'à revendiquer leur appartenance et à défendre leur culture (ex. la famille Akbari, Iman Maxamed ou Weyni Ahmed).

Les adolescents qui montrent le plus d'intérêt pour leur culture d'origine, Weyni Ahmed et Dejan Azani, sont tous les deux les cadets de leur famille. Comme ils n'ont que peu de souvenirs, ils demandent à leurs parents de leur expliquer leur mode de vie dans le pays d'origine.

Par contre, les plus âgés des adolescents rencontrés semblent ne pas vouloir se distinguer de leurs pairs. Ils racontent moins facilement les éléments culturels propres à leur société d'origine.

Ainsi, le sentiment d'appartenance à la culture d'origine dépend plus de l'intérêt de l'adolescent que du phénomène d'enculturation.

Enfin, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur l'identité, si le développement de l'enfant est dû aux parents⁵⁰, notamment par l'intermédiaire de l'enculturation, ces derniers sont également influencés par leur enfant. En effet, ils vont ajuster leur comportement aux réactions de leur progéniture. C'est le principe de « mutualité ».

Ainsi, les jeunes requérants d'asile s'acculturent au contact de leurs pairs et par le biais de l'institution scolaire. Les parents doivent s'adapter à cette transformation.

Nous l'avons vu, en général, ce changement s'effectue sans conflit particulier. On ne peut pas affirmer que le processus d'acculturation des adolescents migrants soit à l'origine des confrontations avec leurs parents. Par contre, l'acculturation des jeunes incite les adultes à adapter leur mode de vie à la société d'accueil. Certains vont s'investir pour apprendre la langue, trouver du travail et s'intégrer en Suisse (ex. la famille Azani).

D'autres, par contre, vont essayer de préserver leurs traditions culturelles. Certains comme la famille Becirovic ne permettent pas à leurs enfants de sortir. Ils n'ont pas l'autorisation de participer à des activités extrascolaires. Ils évitent le plus possible le contact avec des personnes de la société d'accueil. Ainsi, cela fait 10 ans que cette famille est en Suisse et les parents ne parlent toujours pas le français.

Ainsi, que ce soit dans le sens de l'intégration ou dans celui de la contre-acculturation, le processus d'acculturation vécu par les jeunes migrants a effectivement des répercussions sur la vie de la famille.

⁵⁰ Cf. le phénomène d'interaction entre les générations décrit par Erikson, p. 9

Constatant cela, il est important maintenant de considérer comment un travailleur social peut utiliser cela dans sa pratique professionnelle.

6.2 Perspectives et pistes d'action

Comme je l'ai signalé au début de ce travail de recherche, les familles rencontrées dépendent toutes du Service de Coordinations des Prestations Sociales, secteur asile. Un travailleur social se tient à leur disposition pour les aider dans les démarches administratives et pour les accompagner dans leur intégration en Suisse.

A travers les données que nous avons récoltées et les réflexions qui ont été élaborées à partir de celles-ci, nous pouvons suggérer quelques pistes d'action qui pourraient être utiles au travailleur social travaillant avec ce type de population.

Le cadre de référence

Le travailleur social doit avoir à l'esprit que la personne migrante qu'il accueille possède un cadre de référence différent du sien. Il doit donc apprendre comment fonctionne la « carte du monde » de son interlocuteur, tout en étant conscient de l'influence de son propre cadre référentiel.

Cette méthode de travail fait partie des pratiques spécifiques à l'intervention interculturelle.

Ainsi, pour accompagner le migrant dans son intégration, il faut pouvoir comprendre quelle est sa vision du monde, quelles sont ses valeurs. A partir de là, le travailleur social pourra lui expliquer le mode de fonctionnement de la société d'accueil et quelles sont les différences avec la culture d'origine.

Ceci est également important lorsque l'on intervient dans des familles. En effet, comme nous l'avons vu, les enfants sont socialisés par l'école et les pairs et vont évoluer entre les deux cultures. Il est donc important de permettre aux parents de comprendre le changement vécu par leur progéniture.

De même, il est important que les enfants comprennent le cadre de référence de leurs parents et le système de valeurs auquel ils se réfèrent.

Ainsi, le travailleur social, pour intervenir au mieux dans ces familles, doit s'intéresser au cadre de référence du migrant.

La médiation culturelle

Lorsqu'il se trouve confronté à des conflits entre les parents et les enfants de migrants, le travailleur social peut essayer de les résoudre en mettant en place une médiation culturelle.

Cette démarche découle de la précédente. Il est important que les cadres de référence des deux personnes impliquées dans le conflit soient définis pour entamer une démarche de négociation.

Il s'agit de trouver, par le dialogue et l'échange, un compromis où chacun se voit respecter dans son identité.

De même, il faut faire attention de mettre les deux cultures en présence sur un pied d'égalité, afin d'éviter de tomber dans le biais de l'ethnocentrisme et de privilégier un cadre de référence par rapport à l'autre. Il s'agit plutôt de trouver des points communs entre les deux systèmes de valeurs et de construire un mode de fonctionnement qui convienne aux deux partis.

L'accompagnement dans l'intégration

Comme nous l'ont fait remarquer les jeunes migrants, ce qui a été le plus difficile pour eux a été l'accueil des autochtones. Ils avaient l'impression que les Valaisans avaient peur d'eux parce qu'ils sont étrangers. Il est primordial que le travailleur social accompagne les familles de migrants dans leur démarche d'intégration.

Il est donc important par exemple d'encourager les adolescents à pratiquer une activité extrascolaire de leur choix afin de rencontrer des jeunes de leur âge. Le sport permettra une intégration plus valorisante que l'école. En effet, tous les participants sont à égalité, alors qu'à l'école, la réussite va être influencée notamment par le degré d'acquisition de la langue ou par la capacité de l'élève à intégrer la logique liée à certaines matières.

De même, il est également nécessaire de permettre aux parents de ces enfants de faire partie d'associations ou de prendre part à des activités (loisirs, sport...), afin qu'ils ne soient plus aussi isolés.

Nous l'avons vu, une acculturation réussie dépend de l'ouverture d'esprit de l'individu, mais également de celle de la population autochtone. Ainsi, il serait judicieux de favoriser les contacts entre les nouveaux arrivants et les habitants de la région. De tels événements sont déjà organisés, mais ils n'ont lieu qu'une fois par année ; il faudrait les intensifier.

Il existe également une association de parrains culturels. Ce sont des personnes suisses qui sont à la disposition des migrants pour les aider à s'intégrer. Il serait bien de développer ce projet en attribuant à chaque nouvel arrivant un parrain ou une marraine culturel qui lui servirait de mentor pour l'introduire dans un plus large réseau de connaissances. Le migrant pourrait ainsi s'adresser à ce groupe pour ne plus être aussi seul dans son installation.

7. Conclusion

Au cours de ce travail de recherche, nous avons commencé par aborder le développement identitaire des jeunes migrants afin de mieux comprendre comment se déroule le processus d'acculturation dans leur situation.

Nous avons vu ensuite que dans toutes les sociétés, les enfants passaient par un processus d'enculturation qui consiste en la transmission des valeurs culturelles des parents à leurs enfants.

Dans une situation de migration, le jeune est confronté non seulement à l'enculturation, mais également à la transmission par les pairs et l'institution scolaire de la culture du pays d'accueil. Il élabore alors des stratégies identitaires lui permettant de concilier ces deux cultures.

Grâce au principe de mutualité élaboré par Erikson, nous avons montré que, si les jeunes sont d'une part enculturés par leurs parents, socialisés par les pairs et l'école, ils ont également une influence sur leurs parents. Ils leur apportent des éléments culturels de la société d'accueil. Ils leur expliquent comment on vit dans cette société et les poussent petit à petit à s'acculturer à leur tour.

Il nous faut également tenir compte du fait que ce processus d'acculturation a plus de chance de bien se dérouler si les personnes qui le vivent font preuve d'ouverture d'esprit et d'une grande capacité d'adaptation.

Pour élargir la recherche, je pense qu'il serait judicieux d'établir un rapport entre le processus d'acculturation et la capacité de résilience. Cette dernière est définie comme « la capacité à réussir, à vivre, à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative »⁵¹. Comme nous l'avons vu, la migration peut être vécue comme une adversité. En outre, l'adaptation dans un nouveau pays est de toute façon génératrice de stress. Ainsi, j'é mets l'hypothèse que les personnes qui réussissent le mieux à s'adapter font preuve de résilience. Cela pourrait être un prochain sujet de recherche.

Un autre élément que nous pourrions également développer est la présentation de l'enrichissement du processus d'acculturation à la population d'accueil. En effet, nous avons vu que le processus d'acculturation est un échange culturel entre deux populations. Il faut donc être conscient que si les migrants s'acculturent, la société d'accueil est également influencée et modifiée par les apports des immigrants.

Ces dernières années, cet échange culturel a suscité des peurs chez les Suisses. Je pense qu'il serait judicieux de rappeler à toutes ces personnes qui ont peur de perdre leur identité que la Suisse, à la base, est un mélange de population formé notamment par des Valaisans, des Bernois, des Turgoviens, etc.... De même, si l'on considère l'histoire du pays, on constate que, déjà dans l'Antiquité, les Helvètes se sont adaptés lors de l'arrivée des Romains. Ils ont adopté certaines de leurs

⁵¹ POLETTI, Rosette, DOBBS, Barbara, *La résilience, l'art de rebondir*, p. 9

coutumes tout en préservant leur culture. Ensuite, au cours des siècles, de nombreux autres peuples se sont mêlés à la population établie sur le territoire helvétique et ont apporté leurs particularités culturelles, enrichissant ainsi la culture autochtone. Ainsi, la culture suisse actuelle est issue de tous ces mélanges d'éléments d'origine étrangère et d'éléments provenant de la culture d'origine.

Nous pourrions encore mettre en évidence d'autres arguments tirés de l'histoire qui montre que la Suisse, l'Europe, le monde entier finalement est un patchwork culturel, composé par les contacts et les échanges entre les sociétés. Nous n'entrerons cependant pas plus avant dans le débat, car cela pourrait également être l'objet d'une nouvelle recherche.

En outre, depuis le début du siècle passé, il y a eu une évolution technologique et scientifique telle que les habitants de la Suisse ont dû changer complètement leur mode de vie et ont donc vécu eux aussi un processus d'acculturation. Il faut reconnaître que ces changements ont été bénéfiques pour tout le monde. Par conséquent, il ne faut pas craindre le changement qui est une source d'enrichissement sur tous les plans. Notre société est en constante évolution et nous sommes tous amenés à nous adapter.

Ainsi, étant nous même des acculturés, des adaptés, ce n'est pas l'arrivée de quelques personnes originaires d'une autre culture qui va changer radicalement notre identité ethnique. Nous pouvons adopter les mêmes stratégies identitaires qu'eux en « bricolant » une nouvelle culture composée des meilleurs éléments culturels de chaque culture.

Cela pourrait être une réflexion à mener dans le cadre d'une exposition, par exemple, qui présenterait le phénomène de l'acculturation en Valais depuis le début du siècle passé à nos jours et tous les enrichissements que le Valais en a retirés.

Le thème de l'acculturation est vaste et je pense que, en tant que travailleur social, il est important d'en connaître les caractéristiques et les enjeux afin de pouvoir apporter des réponses adéquates à la population migrante, ainsi qu'à la société d'accueil.

Glossaire

Acculturation :

Ensemble des phénomènes qui résultent d'un contact continu et direct entre des groupes d'individus de cultures différentes et qui entraînent des changements dans les modèles (patterns) culturels initiaux de l'un ou des deux groupes.

Culture :

Ensemble des comportements appris et partagés par les humains, à une époque donnée et dans un environnement naturel et social particulier

Enculturation :

Processus par lequel un groupe transmet à ses descendants des éléments de valeurs spécifiques qui leur permettent d'évoluer de manière adéquate au sein de la communauté.

Identité :

Processus dynamique, gestion du changement et de la continuité constamment "négociée" entre le moi et l'environnement social.

Stratégies identitaires :

Procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (sociologiques, culturelles, psychologiques) de cette situation

Réfugié :

Sont des réfugiés les personnes qui, dans leur Etat d'origine ou dans le pays de leur dernière résidence, sont exposées à de sérieux préjudices ou craignent à juste titre de l'être en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social déterminé ou de leurs opinions politiques.

Bibliographie

ABOU, Sélim, *Identité culturelle, relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris : Ed. Anthropos, 1981, 235 p.

BASTIDE, Roger, *Le proche et le lointain*, Paris [etc.] : L'Harmattan, 2001

BENEDICT, Ruth, *Echantillons de Civilisations*, Paris, Gallimard, 1972, 368 p.

BERRY, John, *Cross cultural psychology, Research and applications*, Cambridge [etc.] : Cambridge University Press, 2003, 588p.

CAMILLERI, Carmel, *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris : Editions L'Harmattan, 1991, 398 p.

CAMILLERI, Carmel, et al., *Stratégies Identitaires*, Paris : PUF, 1990, 232 p.

COSTA-LASCOUX Jacqueline, HILY Marie-Antoinette (sous la dir.), *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires. Hommage à Carmel Camilleri*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2000, 295 p.

ERIKSON, Erik, Hombourger, *Adolescence et Crise : la Quête de l'identité*, Paris : Ed Flammarion, 1972, 328 p.

ERIKSON, Erik, *Enfance et Société*, Neuchâtel, Paris : Delachaux et Niestlé, 1982, 285 p.

FIZE, Michel, *Les Adolescents*, Paris : le Cavalier Bleu, 2002, 127 p.

GAFNER, Magalie, *Autorisations de Séjour en Suisse, Un guide Juridique*, Lausanne, Ed : la Passerelle du Centre Social Protestant Vaud, 2003, 122 p.

LEGAULT, Gisèle, *L'intervention Interculturelle*, Québec : Gaëtan Morin, 2000, 364 p.

LINTON, Ralph, *Les fondements culturels de la personnalité*, Paris : Dunod, 1999, 138 p.

NATHAN, Tobie, *L'influence qui guérit*, Paris : O. Jacob, 1994, 350 p.

ORIOLE, M, *Les variations de l'identité : étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais, en France et au Portugal*, Nice : Université de Nice Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 1984-1988

POLETTI, Rosette, DOBBS, Barbara, *La résilience, l'art de rebondir*, St Etienne : ed. Jouvence, 2001, p. 94

RETSCHITZKI, J, BOSSEL-LAGOS, M, DAEN P, *La Recherche Interculturelle*, tome 1, Paris : l'Harmattan, 1989.

SAYAD Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles : Ed. universitaires : De Boeck-Université, 1991, 331 p.

SCHNAPPER Dominique, *Le croisement des cultures*, Paris : ed. Seuil, coll. Communication no 43, 1986, 264 p.

YAHYAOUI, Abdelsalam, *Identité, culture et situation de crise*, Grenoble : La Pensée Sauvage, 1989, 169 p.

Sites Internet consultés

Olivier NUNGE « L'autonomie qui permet de réussir », [en ligne], adresse URL : <http://www.croissance-formation.com/index.asp?Mode=Texte&Code=AR1>, (page consultée le 15.03.2006)

Sites Atrium , Psychologie, « Psychologie de l'intersubjectivité : L'identité », [en ligne], adresse URL : <http://www.yrub.com/psycho/psyid01.htm>

DSCHOINT VENTSCHR FILMPRODUKTION « Muridi aus Zurich, portrait de Muridi, demandeur d'asile somalien de 12 ans » [en ligne], adresse URL : <http://www.dschointventschr.ch/dv/stage/filmflyer.php?shortcut=MURIDI&lang= fr>, (page consultée le 23.08.2006)

LOI SUR L'ASILE 142.31 du 26 juin 1998 [en ligne], adresse URL : <http://www.admin.ch/ch/fr/rs/1/142.31.fr.pdf> (page consultée le 14.09.2006)

Annexes :

- I. Grille d'analyse comprenant les hypothèses et les indicateurs p. 60
- II. Grille de dépouillement des entretiens p. 61 à 84
- III. Explications des permis F, N tirées du livre de Magalie GAFNER p. 85 à 91

Hypothèse	Concept	Indicateurs	Questions
H 1 Stratégies identitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Contre acculturation - Opportunisme (adaptation selon contexte) - Maximisation des avantages - Rationalisation des éléments culturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation temporelle (dans la famille normes culturelles strictes) - Adaptation selon le contexte - Utilisation des deux cultures - Réflexion sur la culture du pays d'origine 	<p>Quels codes culturels sont vécus à la maison pour les hommes ? Quels codes culturels sont vécus à la maison pour les femmes ? Quel comportement avez-vous à l'école ? Quel comportement avez-vous à la maison ? Changez-vous de vêtements avant de rentrer à la maison ?</p> <p>Que pensez-vous du mode de vie de vos parents ? Est-il possible de vivre ici comme dans votre pays d'origine ? Pourquoi ?</p>
H 2 Acculturation	<ul style="list-style-type: none"> - Acculturation matérielle - Acculturation formelle - Acculturation formelle et matérielle - Contre-acculturation 	<ul style="list-style-type: none"> - Vêtements, musique,... - Mode relationnel avec le sexe opposé - Mode de vie selon les normes du pays d'accueil - Non acceptation de la culture du pays d'accueil 	<p>Vous habillez-vous selon la mode d'ici ? Vous arrive-t-il de mettre les habits traditionnels de votre pays ? Quel type de musique écoutez-vous ? Quel type de relations entretenez-vous avec les garçons/les filles ?</p> <p>Dans quel pays voudriez-vous vivre plus tard ? Que pensez-vous du mode de vie en Suisse ?</p>
H 3 Conflits entre parents et enfants	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmation de l'identité - Crainte des parents de l'inadaptation du jeune à sa culture d'origine - Rôle d'interface du jeune 	<ul style="list-style-type: none"> - Discussions avec les parents concernant les sorties et l'habillement - Discussions par rapport au mode de vie - Importance prise en tant qu'interprète 	<p>Comment réagissent vos parents en voyant votre mode de vie ici ? Comment réagissent vos parents à votre habillement ? Acceptent-ils facilement que vous sortiez avec des amis ? Vos parents vous prennent-ils souvent comme interprète ?</p> <p>Que pensez-vous de cela ?</p>
H 4 Enculturation	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission des valeurs et normes culturelles par la langue, les valeurs et la religion 	<ul style="list-style-type: none"> - Valeurs - Langue - Religion 	<p>Vos parents vous expliquent-ils comment on vit dans votre pays d'origine ? Parlez-vous votre langue maternelle ? Pratiquez-vous la religion de vos parents ? Quels sont les événements importants/fêtes propres à votre culture ? Vivez-vous selon le mode de vie de votre culture d'origine</p>

Quels codes culturels sont vécus à la maison pour les hommes / pour les femmes ?

A)

Qendresa Quni : On est bien intégré, on vit comme tout le monde, pas selon les normes bosniaques.

Ahmed Quni : Comme tout le monde, on ne vit pas vraiment comme en Bosnie. Comme on a vécu en Allemagne, on s'est habitué à cela.

B)

Blerta Becirovic: A la maison, on vit à la manière bosniaque. A la maison, c'est moi qui aide maman. Mon frère ne fait rien.

Kustrim Becirovic: on vit plutôt à la manière bosniaque. A la maison, je range ma chambre, mais maman n'aime pas quand je fais le ménage.

C)

Ibaq Cali : on vit selon les traditions somaliennes. Mais je me suis habituée aux traditions d'ici, mais on vit avec les deux. Par exemple pour les habits je m'habille à la mode occidentale.

D)

Yasmin Ahmed: Il existe des rôles différents entre les hommes et les femmes. Moi je fais le ménage et je dois entretenir la maison. Mon frère rentre à la maison, il se couche et ne fait rien.

Weyni Ahmed: Il y a une différence entre mon frère et moi. Lui ne fait pas les tâches ménagères. C'est plutôt les filles. Lui ne fait rien.

E)

Nasser Akbari : Il n'y a pas vraiment de différence. On fait tout ce qu'on nous dit de faire. Je ne fais pas grand-chose, mais quand on me le demande, je le fais. Ma sœur aide maman dans les tâches ménagères, elle n'aime pas beaucoup, mais elle le fait.

Noori Akbari : J'aide un peu ma maman. Je fais souvent la vaisselle, je passe l'aspirateur, je descends la poubelle. Par rapport aux codes culturels afghans, il n'y a pas vraiment de choses spécifiques que je fais.

F/

Erkan Oezgue : Oui, je suis le plus grand alors je dois aider ma sœur si elle a des problèmes. Ma sœur doit s'occuper de la maison et aider ma mère.

G/

Advije Azani : Les valeurs que l'on m'a inculquées, notamment le respect d'autrui, de soi-même. C'est le plus important. Comme je suis la plus grande je dois aussi montrer le bon exemple. On pourrait penser que je suis une fille, que je n'ai pas le droit de sortir, mais mes parents sont bien intégrés, ils ne veulent suivre le même chemin que nos ancêtres. Ils ont confiance en nous.

Krenare Azani : non rien de particulier

Mersad Azani : Je dois rendre service à la maison, être fier de la personne qu'on est et respecter la famille.

Dejan Azani : Il n'y en a pas vraiment. Le garçon est mieux vu que la fille. Il doit essayer de se rapprocher de son père, pour lui ressembler. Le garçon est celui qui va rester avec ses parents, même après son mariage, alors que la fille quitte la famille. Mon grand-père disait que quand la fille naît, tout le toit et toute la maison pleure parce qu'elle va devoir partir un jour. Moi je ne peux pas dire non à mon père.

H)

Muna Maxamed : Moi je dois aider ma maman, mais mon frère est plus petit alors il fait moins de travail.

Iman Maxamed : Les filles, on doit aider notre maman, mon frère ne fait rien.

Quel comportement avez-vous à la maison ?

A)

Qendresa Quni : Ca dépend de notre caractère, moi je suis plus vivante, mon frère est beaucoup plus calme.

Ahmed Quni : A la maison, je ne fais rien. Ca m'arrive de donner des coups de main.

B)

Blerta Becirovic: Mode de vie plutôt bosniaque.

C)

Ibaq Cali : un mélange des deux.

D)

Yasmin Ahmed: On vit à la manière suisse.

Weyni Ahmed: on vit à la manière suisse et à la manière somalienne. J'essaie d'apprendre à ma mère comment on vit en Suisse. Par exemple, on vit à la manière somalienne notamment à chaque fois qu'il y a des invités, on doit apporter le thé et servir, nous les petits, pas les parents. C'est le rôle des enfants de travailler.

E)

Nasser Akbari : A la maison, on se comporte un peu à la manière suisse, un peu à la manière afghane. Il faut se comporter de la même manière qu'ici vu qu'on est dans cette société, mais il ne faut pas oublier nos origines, notre culture. Parce que nous avons une excellente culture, une très vieille culture. On essaie de faire les deux et cela se passe très bien pour l'instant.

On parle notre langue à la maison, on essaie de ne pas oublier notre langue, notre écriture et tout le reste. Souvent on lit des livres, on écrit On essaie de garder certaines traditions comme le respect des parents, des personnes âgées, des voisins, des invités, toutes les choses qui sont à la base de notre culture. Sinon, on vit à la manière d'ici. On mange parfois à la manière afghane, mais pas toujours. Mon père a travaillé à la cuisine du Botza, donc il nous prépare souvent des repas suisses

Noori Akbari : A la maison c'est un peu un mélange des deux cultures. Il y a un peu de suisse et un peu de mes parents ; par exemple nous devons prier ou rendre service à la maison.

F/

Erkan Oezgue : Plutôt suisse, je ne connais pas les coutumes de là-bas car je suis venu en Suisse à 1 an et demi.

G/

Advije Azani : A la maison on parle français, sauf avec notre mère. On a quand même notre culture, mais on a quand même dû s'intégrer et comprendre le mode de vie d'ici. Ce qui est fondamental chez nous, c'est la famille. On est très soudé. On se consulte tous avant de prendre une décision.

Krenare Azani : Je suis la seule qui ne parle pas le Rom, je vis plutôt à la manière suisse.

Mersad Azani : normal

Dejan Azani : on garde nos racines, mais il faut toujours essayer de s'adapter parce qu'on est en Suisse. C'est nous qui sommes les invités ici, il faut faire comme ils disent, dans la mesure du possible, sans nuire aux gens.

H)

Muna Maxamed : A la maison, on se comporte plutôt à la mode somalienne, on parle et on mange somalien.

Iman Maxamed : Il n'y a pas de comportement particulier, on vit à la fois à la manière suisse et à la manière somalienne. On parle dans notre langue, on respecte notre mère, on l'aide. On regarde la télé, on sort, on invite des amis...

Quel comportement avez-vous à l'école ?

A)

Qendresa Quni : comme les autres.

Ahmed Quni : comme les autres

B)

Blerta Becirovic: comme les autres

Kustrim Becirovic: comme les autres.

C)

Ibaq Cali : comme les autres

D)

Yasmin Ahmed: à la manière suisse

Weyni Ahmed: poliment, à la suisse

E)

Nasser Akbari : comme les autres, je n'ai pas eu de difficultés

Noori Akbari : comme les autres.

F/

Erkan Oezgue : Forcément comme les Suisses. Si on veut réussir à l'école, il faut se comporter selon les coutumes suisses.

G/

Advije Azani : Normal

Krenare Azani : Normal

Mersad Azani : Normal

Dejan Azani : Normal

H)

Muna Maxamed : Suisse

Iman Maxamed : parfois les gens ne comprennent pas notre culture alors je leur explique. J'entends toujours des personnes dire que l'Afrique est pauvre. Moi je leur explique que ce n'est pas vrai, je leur parle de mon pays à l'école.

Changez-vous de vêtements avant de rentrer à la maison ?

A)

Qendresa Quni : non pas du tout

Ahmed Quni : Non

B)

Blerta Becirovic: non c'est pareil

Kustrim Becirovic: non

C)

Ibaq Cali : non

D)

Yasmin Ahmed: non, moi pas, mais je connais des filles qui le font. Elles mettent un top sous leur t-shirt et quand elles sortent de la maison, elles enlèvent le t-shirt pour aller à l'école. Quand elles reviennent à la maison, elles remettent le t-shirt.

Weyni Ahmed: Parfois. Dans notre pays, on met toujours des robes pour sortir et des robes pour rester à la maison. Alors je me change quand je rentre à la maison. Je m'habille à la somalienne quand je suis à la maison.

E)

Nasser Akbari : non, j'aime bien nos habits traditionnels, mais je n'en ai pas.

Noori Akbari : le soir je mets le pyjama, mais sinon non je ne me change pas.

F/

Erkan Oezgue : non

G/

Advije Azani : non, on n'a pas d'obligation de porter le foulard et je ne suis pas une fille qui s'habille de manière provocante.

Krenare Azani : non

Mersad Azani : non

H)

Muna Maxamed : non

Iman Maxamed : non

Vous habillez-vous selon la mode d'ici ?

A)

Qendresa Quni : oui, je mets ce qui me plaît et ce qui convient à la forme de mon corps.

Ahmed Quni: Je m'habille comme je veux.

B)

Blerta Becirovic: oui

Kustrim Becirovic: oui

C)

Ibaq Cali : oui

D)

Yasmin Ahmed: oui

Weyni Ahmed: oui

E)

Nasser Akbari : oui

Noori Akbari : oui

F/

Erkan Oezgue : oui

G/

Advije Azani : oui

Krenare Azani : oui

Mersad Azani : oui

Dejan Azani : oui

H)

Muna Maxamed : oui

Iman Maxamed : je n'aime pas trop la mode, je mets ce qui me plaît.

Vous arrive-t-il de mettre les habits traditionnels de votre pays ?

A)

Qendresa Quni : Non, quand on va à une fête bosniaque, on s'habille comme on veut. Il y a des personnes qui font les danses traditionnelles qui s'habillent avec les habits traditionnels mais moi je ne danse pas.

Ahmed Quni : pas vraiment, je ne sais pas si cela existe pour les garçons.

B)

Blerta Becirovic : non

Kustrim Becirovic : non

C)

Ibaq Cali : Parfois à la maison quand il fait chaud parce que ce sont des robes amples.

D)

Yasmin Ahmed: Cela m'arrive quand je reste à la maison

Weyni Ahmed: Parfois oui, parfois non. Cela m'arrive quand il y a des invités somaliens.

E)

Nasser Akbari : non parce que je n'en ai pas. Si j'en avais, j'en mettrais. Chez nous aussi beaucoup ne mettent pas l'habit traditionnel, parfois dans des fêtes. Pour les filles les habits traditionnels c'est un peu trop lourd et long, ma sœur non plus n'en met pas.

Noori Akbari : non, je n'en ai pas.

F/

Erkan Oezgue : Il n'y a pas vraiment de différence. Là-bas ils mettent plutôt des chemises, mais je ne suis pas trop pour. Ma sœur non plus ne met pas les habits traditionnels.

G/

Advije Azani : oui, quand il y a des fêtes, des mariages.

Krenare Azani : j'en ai mis juste 2 fois lors de mariages.

Mersad Azani : il n'y en a pas pour les hommes

Dejan Azani : non

H)

Muna Maxamed : non, je n'ai jamais essayé

Iman Maxamed : cela m'arrive quand je suis à la maison

Quel type de musique écoutez-vous ?

A)

Qendresa Quni : du reaggaton, du pop, du rap, de temps en temps de la musique de mon pays.

Ahmed Quni : Tout ce qui me plaît, mais pas de musique de mon pays.

B)

Blerta Becirovic : un peu de tout, français, anglais, bosniaque

Kustrim Becirovic : des chanteurs français, cela m'arrive d'écouter des chanteurs bosniaques mais c'est très rare

C)

Ibaq Cali : du reggae, mais pas de musique somalienne

D)

Yasmin Ahmed: du métal, du rock, j'ai écouté une fois de la musique de mon pays, mais ça n'est pas trop mon truc.

Weyni Ahmed: tout, un peu des deux (occidental et somalien).

E)

Nasser Akbari : un peu de tout. Aussi bien de la musique afghane que de la musique anglaise, ce qui me plaît.

Noori Akbari : un peu de tout, de la musique française, mais aussi de la musique de mon pays.

F/

Erkan Oezgue :Hip-Hop, rap, les chansons turques classiques.

G/

Advije Azani : RNBe, Hip-Hop et des artistes de chez nous.

Krenare Azani : de tout, de la musique orientale, mais pas trop de la musique de chez nous

Mersad Azani : Hip-hop, techno, et la musique que fait mon cousin

Dejan Azani : Hip-Hop, la musique de chez moi, j'adore l'écouter.

H)

Muna Maxamed : Du rap, de temps en temps de la musique somalienne

Iman Maxamed : de tout, même de la musique de chez moi.

Quels types de relations entretenez vous avec les garçons/les filles ?

A)

Qendresa Quni : Je m'entends aussi bien avec les garçons qu'avec les filles. J'ai un copain

Ahmed Quni : Normales, cela m'arrive de sortir avec des filles

B)

Blerta Becirovic : Je discute avec eux

Kustrim Becirovic : normales

C)

Ibaq Cali : Normales

D)

Yasmin Ahmed: Normales

Weyni Ahmed: Je ne leur parle pas beaucoup. Ma mère ne me laisse pas Dans ma religion on ne peut pas rester avec des garçons, plutôt avec des filles.

E)

Nasser Akbari : Je ne suis pas très ouvert avec les filles. Je me sens plus à l'aise avec les garçons. Avec les filles c'est plus difficile.

Noori Akbari : Je suis sympa. Un peu comme mon frère, ça va.

F/

Erkan Oezgue : normales, on parle

G/

Advije Azani : J'ai une bonne relation, je m'entends même mieux avec eux.

Krenare Azani : normal

Mersad Azani : Je m'entends mieux avec les filles.

Dejan Azani : J'essaie de ne pas être timide, de faire comme si c'était un garçon, mais je m'entends mieux avec les filles.

H)

Muna Maxamed : Je parle avec eux

Iman Maxamed : de l'amitié.

Comment réagissent vos parents en voyant votre mode de vie ici ?

A)

Qendresa Quni : normalement, j'ai toujours été comme cela alors ils sont habitués.
Ahmed Quni : Ils ne me disent rien.

B)

Blerta Becirovic : C'est mieux de vivre en suisse plutôt qu'en Bosnie
Kustrim Becirovic: bien

C)

Ibaq Cali : normal

D)

Yasmin Ahmed: ils ne disent rien
Weyni Ahmed: ils ne disent rien

E)

Nasser Akbari : Il n'y a pas de problème. C'est différent de la manière afghane, mais ils savent que nous sommes dans un autre milieu et qu'il faut faire avec. Ils n'ont pas vécu dans le même milieu. Parfois ils font des remarques. Par exemple, si on demande trop, ils nous disent que à notre âge, ils n'avaient pas tout cela, qu'ils devaient aller à l'école à pied que nous on a de la chance alors qu'on doit en profiter.
Noori Akbari : Ils sont plutôt contents parce que je fais ce qu'ils me demandent. Quand ils me demandent de prier, je le fais.

F/

Erkan Oezgue : On s'en sort bien. On est bien obligé.

G/

Advije Azani : Ils ne disent rien
Krenare Azani : très bien
Mersad Azani : Ils ne disent rien, sauf de ne pas trop m'éloigner de mes racines.
Dejan Azani : normal

H)

Muna Maxamed : Je ne sais pas
Iman Maxamed : ils ne disent rien, du moment qu'on ne fait pas de bêtises (ex drogues..)

Comment réagissent vos parents à votre habillement ?

A)

Qendresa Quni : Quand on habitait encore en Bosnie, j'avais un top qui dénudait le dos. Mon père ne m'a pas laissé le mettre, il trouvait cela trop provocant. Sinon des jupes et des trucs comme cela, il est habitué alors ça va bien. Je fais toujours attention que cela ne soit pas trop décolleté, je n'aime pas trop, sinon je m'habille comme je veux.

Ahmed Quni : Ils en disent rien.

B)

Blerta Becirovic : IL n'y a pas de problèmes

Kustrim Becirovic : Bien

C)

Ibaq Cali : Ma mère ne me dit rien, je m'habille comme je veux

D)

Yasmin Ahmed: Bien

Weyni Ahmed: C'est plutôt mon père qui me dit quelque chose. Il me dit de toujours porter des habits somaliens, des robes somaliennes dehors aussi. Moi je n'aime pas trop. Ma mère me dit de faire comme je veux.

E)

Nasser Akbari : Il n'y a pas eu d'opposition, pas de problèmes

Noori Akbari : Non il n'y a pas de problèmes. Comme je m'habille de manière non provocante, il n'y a pas de problème. Par contre si je m'habillais de façon provocante alors il y aurait des problèmes.

F/

Erkan Oezgue : normal

G/

Advije Azani : ils ne disent rien

Krenare Azani : ils sont contents de voir comment on s'habille

Mersad Azani : Ils ne disent rien

Dejan Azani : ils ne disent rien

H)

Muna Maxamed : je ne sais pas

Iman Maxamed : ma mère voudrait que je fasse un effort que je sois plus à la mode, plus féminine.

Acceptent-ils facilement que vous sortiez avec des amis ?

A)

Qendresa Quni : il n'y a pas de problèmes.

Ahmed Quni : Ils me laissent sortir

B)

Blerta Becirovic : Mes parents ne me laissent pas trop sortir parce qu'ils ont peur des garçons et de leur comportement envers moi. Pour sortir cela pose des problèmes avec mes parents. Il n'y a pas trop de Bosniaques dans cette ville et ils ne me laissent pas trop sortir. Ils n'ont pas confiance aux autres. Je pense que si c'étaient des Bosniaques, ils me laisseraient peut-être sortir.

Kustrim Becirovic : je n'ai pas le droit de sortir.

C)

Ibaq Cali : oui

D)

Yasmin Ahmed: si je sors avec des garçons, ils n'acceptent pas trop

Weyni Ahmed: oui, mais pas si ce sont des garçons.

E)

Nasser Akbari : Ils nous laissent sortir avec des amis à condition qu'ils les connaissent. Avec des filles je n'en ai pas eu l'initiative.

Noori Akbari : S'ils les connaissent, oui, Avec des filles je n'ai jamais fait l'expérience.

F/

Erkan Oezgue : Je ne sais pas. Quand mes parents sont présents, je ne me tiens pas trop avec des filles. Ils ne savent pas si je sors avec une fille.

G/

Advije Azani : Je peux avoir des amis, mais quant à sortir avec un garçon, chez nous, c'est différent. Mon père préfère ne pas être au courant. Il préfère que je lui dise je vais voir une copine plutôt que je sors avec mon copain. Je ne peux pas amener mon copain ici.

Krenare Azani : Ils ne veulent pas.

Mersad Azani : oui

Dejan Azani : Ils ne m'interdisent pas de sortir avec une fille, mais ils me disent de penser d'abord à mon avenir, à l'école. J'aimerais passer mes années sans qu'ils sachent le jour où j'ai une copine.

H)

Muna Maxamed : non pas toujours, ils ne me laissent pas sortir le soir.

Iman Maxamed : oui

Vos parents vous prennent-ils souvent comme interprète ? et qu'en pensez-vous ?

A)

Qendresa Quni : Oui, ça me dérange parce que j'aimerais qu'ils apprennent le français et qu'ils se débrouillent tous seuls. Quand il n'y a pas d'autres solutions, je suis là, je ne peux rien faire ils m'obligent.

Ahmed Quni : oui, souvent quand ma sœur n'est pas là. Ca m'énerve un peu. Cela fait 4 ans que nous sommes ici, moi j'ai appris parfaitement le français et eux juste un petit peu. J'aimerais qu'ils l'apprennent

B)

Blerta Becirovic : oui, parfois cela m'embête

Kustrim Becirovic : Non, ils prennent ma sœur parce qu'elle est plus compétente. J'aime bien parce que j'apprécie d'aider mes parents.

C)

Ibaq Cali : Oui, ça ne me dérange pas parce que j'aime aider. Je veux faire cela plus tard aider les gens et si je peux le faire en faisant des traductions cela me plaît.

D)

Yasmin Ahmed: oui souvent. Je préfère qu'ils apprennent le français comme cela ils se débrouillent tout seuls. Si un jour je ne suis pas là, ils devront se débrouiller.

Weyni Ahmed: Parfois quand mes sœurs ne sont pas là. C'est bien, parfois ma mère elle comprend.

E)

Nasser Akbari : oui, cela ne me gêne pas.

Noori Akbari : Un peu moins souvent, c'est toujours le grand frère qui fait les traductions. Quand il n'est pas là, c'est moi. C'est bien pour les aider, ils ne savent pas. C'est un peu mal quand on le fait parce qu'on aimerait que eux le fasse. S'ils ne peuvent pas, on le fait.

F/

Erkan Oezgue : Avant, maintenant c'est plutôt ma sœur qui le fait. Je ne pense pas grand-chose de cela.

G/

Advije Azani : pour mon père on n'a pas eu besoin. Pour ma mère c'est différent, elle est un peu timide, elle n'ose pas, mais elle comprend tout. Mais elle est illettrée. Cela ne me dérange pas, on est habitué depuis tout petit à l'accompagner.

Krenare Azani : non jamais

Mersad Azani : non

Dejan Azani : non car mon père s'est très vite débrouillé tout seul.

H)

Muna Maxamed : avant oui, maintenant presque pas.

Iman Maxamed : oui, parfois, mais maintenant elle arrive à se débrouiller sans moi.

Vos parents vous expliquent-ils comment on vit dans votre pays d'origine ?

A)

Qendresa Quni : oui, ils nous expliquent souvent, un peu en espérant que l'on vive de la même manière ici. Ils nous disent, vous vivez comme vous voulez, mais il faut toujours garder la tradition un peu. Par exemple avec les garçons, pas de sexe avant le mariage. Mon papa ça le dérange que j'embrasse mon copain. Lui il faisait tout cela avant le mariage, mais vu que je suis une fille, cela le dérange.

Il ne faut pas s'habiller hyper provocant, bon ça n'est pas mon truc, je ne le ferai jamais.

Il faut travailler à la maison, faire le ménage. J'essaie d'aider surtout parce qu'actuellement maman n'est pas là, sinon c'est maman qui fait tout.

Ahmed Quni : non, mon père ne me dit rien. C'est surtout à ma sœur qu'il dit des trucs comme « elle doit faire le ménage ».

B)

Blerta Becirovic: si je leur pose des questions ils vont me dire, mais sinon, ils ne me disent pas.

Kustrim Becirovic : non

C)

Ibaq Cali : oui et je me souviens aussi comment on vivait là-bas.

D)

Yasmin Ahmed: oui

Weyni Ahmed: oui, comment on s'habille à l'école, les fêtes comment on faisait

E)

Nasser Akbari : oui, bien sûr, on a des images, des cassettes vidéos, on est au courant, on a des livres pour connaître nos origines, notre peuple, notre culture

Noori Akbari : oui, souvent. Comment ils vivent, on a des bouquins, Ils font cela pour que l'on soit bien, qu'on ne regrette pas grand chose.

F/

Erkan Oezgue : oui, ils nous expliquent que là-bas, il fallait travailler aux champs, il y avait des animaux. Ce n'est pas la même chose qu'ici, une ambiance paysanne, presque comme au moyen-âge. Il n'y a pas de route, pas de discothèque...

G/

Advije Azani : Oui, ils nous racontent. Les gens là-bas c'était autrement. Je n'oublierai jamais ma culture. C'est grâce à cela que je suis qui je suis.

Krenare Azani : oui, on en discute souvent le soir, mais je ne me rappelle de rien.

Mersad Azani : oui

Dejan Azani : oui, en plus je pose beaucoup de questions car je n'ai pas eu le temps, je n'ai pas de souvenirs car j'étais petit quand nous sommes partis. De se dire qu'on a d'autres racines dans un autres pays, cela me manque. J'aime bien écouter ce que disent mes parents et me dire que je pourrais vivre cela ici. Mais quand je sors, je me dis que c'est impossible, parce que c'est trop différent. La vie du village c'est

différent. On essaie de faire ce qu'on peut à la maison, mais vivre totalement comme là-bas ça n'est pas possible. On ne peut pas ramener le Kosovo en Suisse.

H)

Muna Maxamed : oui, ce qu'ils faisaient chez eux, dans leur famille, les habits, la culture somalienne, la danse.

Iman Maxamed : oui, elle nous raconte comment elle vivait dans son pays. Elle était libre, la manière de s'habiller, les bijoux, les vêtements, La manière de se tenir. Les sœurs de ma mère et ma mère restaient à la maison. Elles aidaient leur mère, mais cela n'était pas une obligation, plutôt un choix. Les garçons aidaient le père au travail.

Parlez-vous votre langue maternelle ?

A)

Qendresa Quni : la plupart du temps oui, mais j'ai de la peine à l'écrire. Je parle aussi allemand.

Ahmed Quni : oui, je l'écris un peu.

B)

Blerta Becirovic : oui

Kustrim Becirovic : oui, mais je ne sais pas bien l'écrire.

C)

Ibaq Cali : oui

D)

Yasmin Ahmed: oui, je sais aussi l'écrire un peu.

Weyni Ahmed: oui, je sais un tout petit peu l'écrire.

E)

Nasser Akbari : oui, lire et écrire

Noori Akbari : oui et l'écrire un peu

F/

Erkan Oezgue : oui, un peu d'écrit aussi

G/

Advije Azani : oui

Krenare Azani : non

Mersad Azani : oui

Dejan Azani : oui

H)

Muna Maxamed : oui.

Iman Maxamed : oui et je l'écris un peu

Pratiquez-vous la religion de vos parents ?

A)

Qendresa Quni : oui, je crois en Dieu, mais je ne suis pas pratiquante. On n'a pas le droit de manger du porc, j'en mange. On n'a pas le droit de boire de l'alcool, j'en bois, comme mon père. Je ne fais pas le Ramadan, du moins pour l'instant pas, mon frère non plus. Mon papa de temps en temps, ma maman de temps en temps. On n'est pas vraiment des musulmans pratiquants.

Ahmed Quni : pas vraiment non.

B)

Blerta Becirovic : Je ne pratique pas encore, mais maman me pousse à apprendre un peu la religion. Je ne porte pas de foulard.

Kustrim Becirovic : non pas encore.

C)

Ibaq Cali : non

D)

Yasmin Ahmed: oui

Weyni Ahmed: oui, il y a plein de fêtes. Mais je ne fais que la moitié du Ramadan et le samedi je vais à l'école d'arabe.

E)

Nasser Akbari : oui. Nous n'allons pas à la mosquée, mais nous prions à la maison
Noori Akbari : oui.

F/

Erkan Oezgue : je ne suis pas trop pratiquant

G/

Advije Azani : oui, mais on prie pour nous.

Krenare Azani : oui, mais on ne met pas de foulard et on ne prie pas 5 fois par jour.

Mersad Azani : oui, on célèbre les événements importants

Dejan Azani : oui

H)

Muna Maxamed : oui, on prie tous les jours

Iman Maxamed : oui

Quels sont les événements / les fêtes propres à votre culture ?

A)

Qendresa Quni : Le 1^{er} mai – la journée du travail, c'est une grande fête, Baïram, les fêtes religieuses, je crois que c'est tout.

Ahmed Quni : le 1^{er} mai, Baïram, le Ramadan, le jour de la femme, le 8 mars, il s'agit d'une fête nationale, mondiale.

B)

Blerta Becirovic : le Ramadan, je ne connais pas de fête spécifique à la Bosnie.

Kustrim Becirovic : Il n'y en a pas, sauf le Ramadan.

C)

Ibaq Cali : Le Ramadan, Baïram.

D)

Yasmin Ahmed: Le Ramadan, Baïram, les fêtes religieuses, la fête du mouton, sinon il n'y a pas trop de fête.

Weyni Ahmed: le Ramadan, la fête du mouton, pour la Somalie, je ne sais pas.

E)

Nasser Akbari : Après le Ramadan, il y a une fête et aussi 2-3 mois après. Il y a aussi le nouvel an, la fête nationale, le jour de l'indépendance. Nous célébrons plutôt les fêtes religieuses, mais pas les nationales.

Noori Akbari : Le Ramadan, mais nous ne pouvons pas tellement faire le jeûne. Le Nouvel An, mais je ne sais pas quand c'est.

F/

Erkan Oezgue : Le Ramadan, Baïram, je ne connais pas trop les fêtes.

G/

Advije Azani : Djerdan, Baïram, les fêtes religieuses. Ce sont des moments que l'on partage en famille.

Krenare Azani : les mêmes qu'a cité ma soeur

Mersad Azani : Ce qu'a dit ma sœur et on pratique certains rituels dans des fêtes, notamment dans des mariages.

Dejan Azani : la même chose qu'on dit les autres.

H)

Muna Maxamed : Je ne sais pas

Iman Maxamed : le Ramadan, l'Aïd, en fait c'est tous les jours la fête, on prie tous les jours on prie Dieu pour les autres, pour la famille, pour les morts... Et le 1^{er} juillet c'est la fête nationale somalienne, mais on ne la célèbre pas.

Vivez-vous selon le mode de vie de votre culture d'origine ?

A)

Qendresa Quni : Plutôt à la manière allemande parce que au moment où j'ai commencé à grandir, à réfléchir, j'étais en Allemagne et j'ai pris les habitudes allemandes. Là-bas, il y a plus de tolérance, mais il n'y a pas une grande différence avec la Suisse.

Ahmed Quni : Non

B)

Blerta Becirovic : oui

Kustrim Becirovic : oui

C)

Ibaq Cali : un peu des deux

D)

Yasmin Ahmed: pour l'instant un peu des deux, mais quand je serai plus grande, il est possible que je mette le voile. Je me marierai avec un somalien.

Weyni Ahmed: c'est la même chose que ma soeur.

E)

Nasser Akbari : Pas vraiment, on essaie de ne pas oublier. Ne pas vivre de la même manière parce que cela ne serait pas possible ici, mais garder les principes, la base de notre culture, tout ce qui est important.

Noori Akbari : oui, on doit se souvenir de son passé. Il faut prendre les choses bien de chaque culture et faire un mélange de ce qui est bien.

F/

Erkan Oezgue : non

G/

Advije Azani : pas trop, mais il y a des choses (ambiance) qui nous manquent.

Krenare Azani : non

Mersad Azani : pas vraiment

Dejan Azani : On essaie.

H)

Muna Maxamed : oui

Iman Maxamed : oui

Que pensez-vous du mode de vie de vos parents

A)

Qendresa Quni : Cela dépend des situations. Quand on est seul à la maison avec papa, il est plus strict. Des fois j'aime comme ils sont, parfois je n'aime pas du tout. J'aimerais encore avoir plus de liberté

Ahmed Quni : Ils vivent un peu à la bosniaque, un peu des deux. Ils travaillent toujours, ils se partagent les tâches ménagères ce qui ne se fait pas en Bosnie.

B)

Blerta Becirovic : Je pense qu'ils se sont bien adaptés

Kustrim Becirovic : Je ne sais pas si je pourrais vivre comme eux

C)

Ibaq Cali : Je trouve qu'elle s'est bien adaptée

D)

Yasmin Ahmed: C'est bien, ils progressent

Weyni Ahmed: C'est bien, mais ce n'est pas toujours facile à cause du statut.

E)

Nasser Akbari : Ca va, ils vivent bien. Ils ont eu un peu de peine à s'adapter au début. Cela changeait beaucoup pour eux. Les Afghans sont très patriotiques. Maintenant, ils s'adaptent un peu. La langue aussi, c'était difficile, mais maintenant ils se débrouillent. Le plus difficile c'est de ne pas travailler

Noori Akbari : Ils vivent bien, ils sont contents

F/

Erkan Oezgue : Bien

G/

Advije Azani : Bien, mais ma mère a plus de mal.

Krenare Azani : Mon père est plus intégré que ma mère, elle reste beaucoup à la maison.

Mersad Azani : Mon père est plus intégré que ma mère

Dejan Azani : bien

H)

Muna Maxamed : C'est bien

Iman Maxamed : Ma mère est toujours là pour nous. Mon père avait l'habitude de vivre en Europe, ma mère a dû se battre, elle ne savait pas la langue du pays.

Est-il possible de vivre ici comme dans votre pays d'origine ? pourquoi ?

A)

Qendresa Quni : Je pense que dans certains cas peut-être oui, mais dans d'autres cas non (ex le foulard)

Ahmed Quni : Je ne sais pas, mais je pense plutôt que pas. Par exemple pour le voile, je pense qu'ici ça n'est pas possible. Pour les garçons c'est plus facile, parce qu'on n'a pas vraiment d'obligations

B)

Blerta Becirovic : oui, mais je ne me souviens pas trop comment on vivait en Bosnie, cela fait 10 ans que je n'y suis pas allée.

Kustrim Becirovic : Je pense que oui parce que c'est la même chose.

C)

Ibaq Cali : Non parce que dans mon pays je devrais me plier aux règles musulmanes et je ne pourrais pas vivre comme je le fais ici.

D)

Yasmin Ahmed: Non, parce que là-bas c'est plus compliqué qu'ici, pour le travail et les filles se marient très tôt, elles doivent rester à la maison

Weyni Ahmed: Non, dans mon pays c'est différent, Nous les enfants, on doit faire les commissions, aller chercher du lait, de l'eau, et c'est loin. C'est à chaque fois l'aînée qui doit surveiller les petits, qui doit tout faire.

E)

Nasser Akbari : Non ça n'est pas possible la culture est-ouest est assez différente, le milieu aussi, ça n'est pas la même chose

Noori Akbari : Il y a des choses qu'on ne peut pas parce que la culture change, il y a des choses qu'on peut. Comme par exemple les habits, chez nous on s'habille un peu plus long, ici je ne peux pas le faire alors je m'adapte

F/

Erkan Oezgue : je ne sais pas. Quand je vois des photos ou des vidéos je ne suis pas vraiment sûr.

G/

Advije Azani : Je ne sais pas. Mais comme on ne peut pas dire que nous sommes rom alors c'est plus difficile. Si on me demande d'où je viens, je dis du Kosovo.

Krenare Azani : non pas vraiment

Mersad Azani : Non c'est impossible. Ici quand on sort on est seul avec des amis, là-bas on se retrouve avec tout le village.

Dejan Azani : On essaie de ne pas s'éloigner de nos racines. On peut le faire dans notre domicile, mais pas à l'extérieur.

H)

Muna Maxamed : oui car cela n'est pas trop différent c'est la même chose qu'ici.

Iman Maxamed : oui c'est la même chose que là-bas.

Dans quel pays voudrais-tu vivre plus tard ?

A)

Qendresa Quni : ici à Saxon

Ahmed Quni : Ici

B)

Blerta Becirovic : En Suisse

Kustrim Becirovic : Soit en Suisse, soit en France

C)

Ibaq Cali : En Suisse

D)

Yasmin Ahmed: En Chine

Weyni Ahmed: A Paris ou Londres

E)

Nasser Akbari : Ici pour finir mes études, après on verra car on ne connaît pas le futur

Noori Akbari : plutôt en Suisse. J'aimerais retourner en Afghanistan pour les vacances et revoir la famille

F/

Erkan Oezgue : aucune idée, mais je suis bien en Suisse

G/

Advije Azani : Je ne sais pas. J'aimerais voyager

Krenare Azani : Je suis bien ici

Mersad Azani : Aux USA

Dejan Azani : Ici je suis bien

H)

Muna Maxamed : Cela m'est égal

Iman Maxamed : Je ne sais pas, mais j'ai tous mes souvenirs ici

Que pensez-vous du mode de vie en Suisse ?

A)

Qendresa Quni : Je me sens bien, comme chez moi, je suis bien adaptée, je connais tout le monde

Ahmed Quni : Ca ne me gêne pas, je trouve cela très normal

B)

Blerta Becirovic : J'aime bien

Kustrim Becirovic : Bien

C)

Ibaq Cali : je m'y sens bien

D)

Yasmin Ahmed: Bien

Weyni Ahmed: ça a l'air un peu facile parce que nous les enfants, on travaille moins, on va à l'école

E)

Nasser Akbari : Très bien, pas de problème

Noori Akbari : C'est plutôt bien, je me sens bien ici

F/

Erkan Oezgue : Super

G/

Advije Azani : Je trouve bien que les gens ne se mêlent pas de la vie des autres, ce que je n'aime pas ici c'est l'enfermement des gens.

Krenare Azani : très bien

Mersad Azani : Les Suisses sont moins ouverts qu'en Italie ou en France

Dejan Azani : on est bien ici

H)

Muna Maxamed : c'est bien

Iman Maxamed : on s'adapte, on essaie d'apprendre le plus possible.

ADMISSION PROVISOIRE

But et durée

Il ne s'agit pas d'un permis ayant une durée prédéfinie, mais d'un livret attestant que l'exécution du renvoi est pour l'heure illicite, impossible, ne peut être raisonnablement exigée, ou mettrait la personne dans une situation de détresse personnelle grave (art. 44 LAsi, 14a LSEE, 78 Letr). Cela signifie que si le motif qui fait obstacle à l'exécution du renvoi disparaît, l'admission provisoire sera levée indépendamment de la durée de validité indiquée sur le livret F (art. 20 OERE, art. 79-80 Letr). Néanmoins, certains obstacles sont manifestement de longue durée, et le livret sera alors renouvelé annuellement.

La décision d'admission provisoire est prononcée par l'Office fédéral des réfugiés (ODR), même si la personne dont le renvoi ne peut être exécuté n'a jamais déposé de demande d'asile (art. 14a LSEE, art. 16 OERE).

L'exécution du renvoi n'est pas **possible** quand des obstacles techniques indépendants de la volonté de la personne étrangère existent. A notre connaissance, cette disposition n'est pratiquement jamais appliquée, l'administration considérant que même si des obstacles existent, il n'est pas certain qu'ils perdurent. Partant, le renvoi sera possible dans un avenir suffisamment proche pour qu'une admission provisoire n'entre pas en ligne de compte.

L'exécution d'un renvoi sera considérée comme **illicite** si elle conduit à un engagement international de la Suisse, par exemple parce qu'elle viole la Convention sur les Droits de l'enfant ou parce qu'elle viole l'art. 3 de la Convention européenne des Droits de l'homme (CEDH) interdisant toute torture, traitement inhumain ou dégradant. Selon la pratique actuelle, une personne fuyant une persécution de milices privées pourrait voir l'exécution de son renvoi considérée comme illicite.

Un cas particulier de renvoi illicite est celui où une personne est reconnue comme réfugiée au sens de l'article 3 de la Loi sur l'asile (LAsi), mais n'obtient pas l'asile, par exemple parce que les risques de sérieux préjudices encourus en cas de retour sont postérieurs à sa fuite du pays (art. 54 LAsi). C'est en particulier le cas pour les personnes dont l'activité politique en Suisse les expose à des persécutions en cas de retour. Elles obtiendront la reconnaissance de leur qualité de réfugiées, mais seront mises au bénéfice d'un livret F avec tampon SPN (Sans Papiers Nationaux) en lieu et place du permis B. La transformation en autorisation de séjour (permis B, puis C) est régie par les règles ci-dessous. Par contre, tout ce qui concerne les documents d'identité (art. 2 ODV), les assurances sociales, est régi par des règles proches de celles applicables aux permis B réfugiés (art. 59 LAsi, art. 18 OERE). Le regroupement familial fait l'objet de conditions particulières (art. 39 OAI).

L'exécution du renvoi ne peut être **raisonnablement exigée** si elle implique une mise en danger concrète de l'étranger-e. Il s'agit là du cas de figure le plus courant puisqu'il couvre à la fois les risques encourus du point de vue de la santé en l'absence de traitement médical disponible dans le pays d'origine, l'impossibilité d'une mère célibataire de pouvoir faire vivre ses enfants en cas de retour ou des situations de guerre n'ayant pas fait l'objet d'une décision collective qui aurait amené à l'octroi d'un livret S → livret S. De plus, beaucoup de situations tombant sous le coup d'un renvoi illicite – par exemple les risques de violences non étatiques envers certaines femmes – sont traitées sous l'angle d'une inexigibilité.

La personne est dans une **situation de détresse personnelle grave** quand, en procédure d'asile ordinaire depuis plus de quatre ans (art. 44 LAsi), elle se trouve dans une situation où son renvoi serait inacceptable, d'un point de vue humanitaire, en raison de ses efforts d'intégration en Suisse (art. 33 OAI). Depuis la révision de

la Loi sur l'asile de 1998, les requérant-e-s d'asile n'ont plus accès à un permis B humanitaire, mais uniquement à ce livret F humanitaire. Bénéficient aussi d'un livret F humanitaire les requérant-e-s d'asile arrivé-e-s en Suisse avant le 31 décembre 1992 et pour lequel-le-s le Conseil fédéral a décrété une mesure spéciale en mars 2000 (Action humanitaire 2000). C'est aussi le permis obtenu par les sans-papiers ayant eu une procédure d'asile et qui parviennent à régulariser leur situation → sans-papiers.

Tous ces derniers motifs d'admissions, soit exécution du renvoi illicite, non raisonnablement exigible ou constituant ou une situation de détresse personnelle grave, amèneront, selon la nouvelle terminologie adoptée dans le projet de révision de la LAsi, au prononcé d'une admission pour raisons humanitaires¹.

L'admission provisoire permet de vivre dans le canton dans lequel on a séjourné jusque-là, mais non d'en changer; sauf accord entre les cantons et l'ODR, ce qui est l'exception (art. 21 OERE; art. 22 OAl, art. 80 Letr). Seul un regroupement familial donne un droit au changement de canton d'attribution.

Regroupement familial

Il n'existe aucune possibilité de faire venir son conjoint ou ses enfants sous l'angle du regroupement familial. Une «exception» est prévue à l'art. 24 OERE qui prévoit qu'un regroupement familial est possible, pour autant que le canton soit disposé à proposer au détenteur du livret F une autorisation de séjour humanitaire (voir permis B humanitaire). Il s'agit en fait d'une possibilité de regroupement familial avec une autorisation de séjour (B) quelque peu an-

¹ Message du Conseil fédéral à l'appui du projet de modifications de la LAsi, rendu public le 4 septembre 2002. Art. 44 projet LAsi.

tipée. Le projet de révision de la LAsi prévoit d'introduire une modification de l'art. 14c LSEE offrant une possibilité de regroupement familial aux personnes admises à titre humanitaire aux conditions de revenu et de logement des articles 38-39 OLE².

S'il n'est donc pas possible de faire valoir un regroupement familial pour les personnes détentrices d'un livret F pour faire entrer légalement leur famille en Suisse, dans l'hypothèse où celle-ci se trouve déjà en Suisse, elle sera protégée contre un renvoi en ordre dispersé par l'article 44 al. 1 LAsi et obtiendra donc aussi une admission provisoire.

Voyage

Un détenteur de livret F ne peut pas quitter le territoire suisse et y revenir (art. 20 OERE et 79 al. 2 Letr). Dans de rares cas, l'ODR peut établir un titre de voyage ou demander qu'il soit établi un document national et y apposer un visa de retour pour des questions d'urgence familiale. Les documents d'identité doivent être remis à l'ODR dès le retour en Suisse. Sauf autorisation préalable, notamment pour les livrets F humanitaires, le-la requérant-e ne peut se rendre sur le territoire de son Etat national sans que cela signifie une renonciation à sa demande de protection en Suisse.

Travail

Les personnes au bénéfice d'un livret F sont autorisées à occuper un emploi aux mêmes conditions que les requérant-e-s d'asile (art. 22 OERE, 80 Letr) → permis N.

² Ibidem, p. 13.

Impôts

Imposition à la source (art. 83 LIFD, art. 32 LHID).

Assurances et assistance sociales

Les conditions d'assujettissement aux assurances sociales et les questions d'assistance sont les mêmes que pour les requérant-e-s d'asile. Nous nous bornerons à relever quelques particularités → livret N.

Les **allocations familiales** ne sont versées que pour les enfants se trouvant en Suisse pendant la procédure d'asile et retenues pour les enfants se trouvant à l'étranger. Ces allocations retenues doivent pouvoir être récupérées au moment de la décision d'admission provisoire (art. 84 LAsi).

... et ensuite...

- Regroupement familial avec une personne ressortissante suisse, ou au bénéfice d'un permis d'établissement (C) ou de séjour (B) → permis B regroupement familial.
- Obtention d'une autorisation de séjour hors contingent à titre humanitaire (art. 13f OLE). L'indépendance financière est généralement exigée par les cantons, car en cas d'obtention d'un permis B la charge d'assistance devra être assumée par le canton de domicile → permis B humanitaire.
- Obtention d'une autorisation de séjour sans activité lucrative (art. 36 OLE) → permis B séjour sans activité lucrative.
- En cas de levée de l'admission provisoire, fixation d'un délai de départ. Le canton est chargé de l'exécution du renvoi (art. 45-46 LAsi) → attestation de départ.

- Les années passées avec cette autorisation ne sont pas comptabilisées pour l'obtention du permis C³.
- Naturalisation ordinaire après douze années de résidence en Suisse, les années entre 10 et 20 ans comptent double (art. 15 LN)⁴.

³ Directives OFE 333.Z.

⁴ Le canton de Vaud a, en 1999, abandonné l'exigence d'un séjour non temporaire qui excluait la naturalisation des personnes détentrices d'un livret F.

N

REQUÉRANT-E-S D'ASILE

But et durée

Il ne s'agit pas d'un permis ayant une durée prédéfinie, mais d'un livret attestant que la personne qui en est titulaire est en attente d'une décision sur sa demande d'asile, en première instance par l'Office fédéral des réfugiés (ODR), ou sur recours par la Commission suisse de recours en matière d'asile (CRA) (art. 30 OAI). Ce document sera renouvelé en l'absence de décision exécutoire (art. 42 LAsi). Il est établi par la police des étrangers du canton dans lequel le-la requérant-e a été attribué-e suite à une décision de l'ODR et dans lequel la personne est tenue de séjourner. Seul un regroupement familial donne un droit au changement du canton d'attribution.

→ Annexe 2 pour un aperçu de la procédure.

Regroupement familial

Il n'existe aucune possibilité légale de faire venir sa famille pendant la procédure d'asile sous l'angle du regroupement familial. Dans l'hypothèse où la famille se trouve déjà en Suisse, elle sera protégée contre un renvoi en ordre dispersé par l'article 44 al. 1 LAsi. Le regroupement familial peut être invoqué afin que la famille, conjoints mariés ou non et enfants mineurs (art. 1 OAI), soit attribuée au même canton (art. 28 al. 3 LAsi, art. 22 OAI).

Voyage

Un-e requérant-e d'asile ne peut quitter le territoire suisse (art. 30 OAI). Dans de rares cas, l'ODR peut établir un titre de voyage et y apposer un visa de retour pour des questions d'urgence familiale. En aucun cas la personne ne peut se rendre sur le territoire de son Etat national sans que cela risque d'être interprété comme une renonciation à sa demande de protection en Suisse. Le territoire

81

d'ambassade est considéré comme faisant partie du territoire de l'Etat étranger.

Travail

Une interdiction de travail de trois mois dès l'entrée en Suisse peut être prolongée d'autant si une décision négative est rendue entre-temps. Un-e requérant-e qui a fait l'objet d'une décision exécutoire, et se trouve en procédure de réexamen ou révision, se voit aussi généralement interdit-e de travail (art. 43 LAsi). Dans la pratique, cette interdiction peut parfois durer des années.

Une fois autorisé-e à travailler, un-e requérant-e doit respecter les règles de priorité aux travailleurs indigènes. C'est à l'employeur de démontrer que ses recherches d'une personne suisse ou établie ont été infructueuses (art. 7 OLE), pour qu'il soit autorisé à engager le-la titulaire d'un livret N.

10% du salaire des personnes ayant un emploi sont retenus par l'employeur et versés sur un compte de sûreté, géré par l'ODR, dans le but de rembourser les frais d'assistance passés ou futurs (art. 86 LAsi). L'excédent peut être récupéré après le départ de Suisse ou à l'obtention d'une autorisation de séjour (art. 87 LAsi). Demander un état du compte à l'ODR.

Impôts

Imposition à la source (art. 83 LIFD, art. 32 LHID).

Assurances et assistance sociales

L'assurance maladie obligatoire s'applique dès l'attribution cantonale (art. 7 al. 5 OAMal). Pour les personnes assistées, l'institution chargée de l'assistance signe des contrats collectifs et souscrit aux réseaux santé. Pour les personnes qui travaillent mais ont un faible

82

revenu, pas de subside pour les cotisations (art. 2 LAVAmal, art. 26 OAZ) tant qu'existe un complément d'assistance.

Les personnes en procédure d'asile qui travaillent doivent s'acquitter de leurs cotisations **AVS/AI** et sont assurées, même si elles cessent par la suite de travailler¹. Pour bénéficier des prestations, il faut pouvoir se prévaloir d'une année de cotisations au moment de la survenance de l'événement assuré. Pour les requérant-e-s qui ne travaillent pas, l'article 1 LAVS prévoit que sont exemptées de l'obligation de s'assurer les personnes dont le séjour n'est que temporaire, dont font partie les requérant-e-s d'asile (art. 2 RAVS). Les six premiers mois, les requérant-e-s d'asile sans emploi sont donc exempté-e-s de l'obligation de s'assurer. Le projet de révision de la LAsi prévoit de supprimer cette limite de six mois et de suspendre purement et simplement l'affiliation des personnes sans activité lucrative.

L'affiliation est suspendue jusqu'au jour où la personne obtient la reconnaissance de sa qualité de réfugiée ou une admission provisoire (livret F). Les primes doivent alors être payées rétroactivement (art. 2 RAVS). Si l'invalidité est reconnue mais que les conditions d'assurance ne sont pas remplies, notamment la durée de cotisation, une demande à Pro Infirmis peut être envisagée après un séjour de cinq ans en Suisse.

Tout comme la Loi sur la **prévoyance professionnelle** (art. 2 LPP), la loi sur l'**assurance accident** (art. 1 LAA) assujettit toute personne occupant un emploi sans distinction de statut. Si l'employeur n'a pas souscrit à son obligation, une caisse supplétive prendra le relais pour les prestations, pour ensuite se retourner contre l'employeur négligent (art. 73 LAA, 60 LPP).

¹ TFA 24.09.96.VS15/1997 p.235.

En cas de départ définitif de Suisse, le-la requérant-e peut se voir verser certaines prestations à l'étranger s'il existe un accord bilatéral avec son Etat national (notamment Turquie et ex-Yougoslavie), ou alors se faire rembourser les cotisations versées. S'adresser à la Centrale du 1^{er} pilier à Berne, et à la Caisse suisse de compensation à Genève pour les cotisations AVS/AI. Les prestations complémentaires ne sont jamais exportables.

L'**assurance maternité** n'existe pas au niveau fédéral. Seul le canton de Genève possède pour l'heure une assurance maternité. Pour le reste, il faut se référer au contenu de chaque contrat de travail ou Convention collective de travail et en particulier aux dispositions prises par l'employeur pour compenser la perte de gain pendant l'interdiction de travail de huit semaines qui suit l'accouchement (art. 35a LT) ou pour une plus longue période. Dans tous les cas, le licenciement qui intervient pendant la grossesse ou dans les seize semaines qui suivent l'accouchement est nul (art. 336c CO).

Les **allocations familiales** ne sont versées que pour les enfants se trouvant en Suisse (art. 84 LAsi), elles sont retenues pour les enfants vivant à l'étranger et versées en cas d'obtention de l'asile ou d'une admission provisoire.

Cotisation obligatoire à l'**assurance chômage** (art. 2 LACI) en cas de prise d'emploi et droit aux prestations si les autres conditions sont remplies, en particulier être toujours autorisé à travailler, partant plaçable, et avoir ouvert un délai cadre par une activité rémunérée de douze mois au moins (art. 13 LACI). Les dispositifs de **revenus minimums** d'insertion (ou de réinsertion) mis en place dans les cantons latins, pour les chômeurs et chômeuses en fin de droits, sont accessibles sous différentes conditions: de sources, de durée de résidence et de statut notamment. Se référer aux lois et règlements d'application cantonaux.

L'assistance remboursable, est prise en charge par le canton d'attribution (art. 81 LAsi) qui se voit rembourser les frais, sous forme de forfaits, par la Confédération (art. 88 LAsi). La plupart des cantons en délèguent la gestion à des organismes indépendants. Les montants d'assistance sont nettement inférieurs à ceux versés par l'assistance publique cantonale à des non-requérants d'asile selon les recommandations CSIAS.

... et ensuite...

Du fait de l'exclusivité de la procédure (art. 14 LAsi), soit l'interdiction d'entamer une demande de permis de séjour au sens de la LSEE/Letr une fois déposée une demande d'asile, voici les différents cas de figure possibles:

- En cas de reconnaissance de la qualité de réfugié et d'octroi d'asile, la personne est mise au bénéfice d'une autorisation de séjour → permis B réfugié.
- En cas de reconnaissance de la qualité de réfugié mais de refus d'asile, la personne est mise au bénéfice d'une admission provisoire → livret F réfugié.
- En cas de refus de la reconnaissance de la qualité de réfugié, mais de constatation de l'illicéité, l'inexigibilité ou l'impossibilité de l'exécution du renvoi, ou d'une situation de détresse personnelle grave, la personne est mise au bénéfice d'une admission provisoire (art. 14a LSEE) → livret F.
- Une décision d'admission collective intervient de la part du Conseil fédéral → livret S.
- En cas de non-reconnaissance de la qualité de réfugié et de l'absence de motifs s'opposant à l'exécution du renvoi, fixation d'un délai de départ et retrait du livret N. Le canton est chargé

de l'exécution du renvoi (art. 45-46 LAsi) → attestation de départ.

- Regroupement familial avec un-e ressortissant-e suisse, ou une personne au bénéfice d'un permis d'établissement (C) ou de séjour (B) → permis B par regroupement familial.
- Les années passées avec un livret N ne sont pas comptabilisées pour l'obtention du permis C².
- Selon l'interprétation actuelle d'une majorité de cantons et de l'OFE du terme de «résidé» de l'article 15 de la LN, aucune procédure de naturalisation ne semble pour l'instant aboutir pour les porteurs d'un livret N. Evolution à suivre.

² Art. 11 RSEE Directives OFE 333.2.JAAC | 1993 n° 57 II 15.

2. Permis causaux réglés par la Loi sur l'asile

Type d'autorisation	Durée	Regroupement familial	Travail	Voyage	Divers
Livret requérant-e d'asile (N)	Tant que dure la procédure d'asile indépendamment de validité du livret.	Non, mais si la famille se trouve déjà en Suisse, elle ne devrait pas être renvoyée séparément.	Oui, après trois mois depuis le dépôt de la demande et seulement en procédure ordinaire.	Non, sauf autorisation (rarissime).	

Type d'autorisation	Durée	Regroupement familial	Travail	Possibilité de voyage	Divers
Permis B réfugié	Fait suite à une décision positive de l'ODR en matière d'asile. Permis annuel renouvelable, sauf révocation de l'asile.	Oui, la famille d'un-e réfugié-e obtient le même statut et reçoit un Permis B.	Oui.	Oui, avec document de voyage établi par l'ODR.	Un voyage dans le pays d'origine ou des contacts avec l'ambassade peuvent mener à la révocation de l'asile.
Livret F = admission provisoire	Tant que l'exécution du renvoi est inexigible, illicite, impossible, F humanitaire en cas bonne intégration, après quatre ans.	Non, mais si la famille se trouve en Suisse, elle ne devrait pas être renvoyée séparément.	Oui, sur autorisation.	Non, sauf autorisation (rarissime).	Attention à certains réfugié-e-s reconnue-s ayant un livret F (indignité, motifs d'asile postérieurs à la fuite) et non B.
Attestation de départ	En attendant un renvoi.	Les membres de la même famille doivent être renvoyés ensemble.	Pratiques cantonales très variables.	Non.	Des attestations de départ peuvent durer des années.

3. Permis d'établissement

Type de permis	Durée	Regroupement familial	Travail	Voyage	Divers
Permis C	Indéterminée, sauf atteinte à l'ordre public (motifs pénaux et d'assistance).	Oui.	Oui.	Oui, avec passeport national valable.	Fin du permis en cas de séjour de plus de six mois à l'étranger.